

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 13 Edmonton, le vendredi 29 mars 1991 20 pages 50¢

• Assemblée générale annuelle

À Fort McMurray, le bureau de concertation: la clé du succès!

à lire en page 3

• Selon le rapport intérimaire Spicer

Les Canadiens sont contre le bilinguisme officiel

APF - Pratiquement personne au pays n'appuie la politique actuelle des langues officielles.

Cette constatation est contenue dans le rapport préliminaire publié par le Forum des citoyens, qui résume les commentaires et les opinions recueillis par téléphone ou par écrit entre le 13 janvier et le 10 mars dernier d'un bout à l'autre du pays.

Selon ce rapport, la majorité des Canadiens qui ont participé aux travaux de la Commission Spicer pensent qu'il serait mieux de déléguer la compétence linguistique aux provinces, ou de considérer le français comme langue officielle au Québec, et l'anglais comme la langue officielle partout ailleurs au pays.

«Le consensus d'opposition en matière de langues officielles est remarquable surtout qu'il est national, et qu'il recouvre toutes les sources», lit-on dans le rapport.

Sur les 55 826 appels téléphoniques, 7 109 personnes avaient de la difficulté à admettre, ou rejetait totalement la politique des langues officielles. Il faut toutefois signaler que ceux qui ont donné une opinion négative par téléphone sur le bilinguisme, ne représentaient que 6.9% de tous les appels. Par contre, seulement 1 725 personnes ont appelé pour s'exprimer en faveur du bilinguisme, et un maigre 584 personnes ont recommandé l'enseignement obligatoire dans les deux langues officielles.

Les commentaires écrits les plus nombreux sur la question linguistique provenaient de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Curieusement, très peu de citoyens de l'Alberta (34 lettres), de la Saskatchewan (9 lettres) et du Manitoba (6 lettres) ont écrit à la Commission Spicer pour traiter de cette question. Les résultats dans l'Ouest pourraient cependant changer lors de la publication du rapport final.

Seulement 11.5% des appels téléphoniques provenaient de francophones, ce qui explique peut-être la forte opposition manifestée à l'endroit du bilinguisme officiel. En fait, il y a eu deux fois moins de participants au Québec qu'en Ontario.

Même le multiculturalisme officiel a fait l'objet de critiques, mais moins nombreuses. Un total de 4 611 citoyens ont exprimé des préoccupations à ce sujet par téléphone. Certains ont recommandé une révision ou une réduction des programmes multiculturels, d'autres ont parlé des coûts et des privilèges associés au multiculturalisme, d'autres enfin trouvent que le multiculturalisme établit des différences entre les Canadiens, qui peuvent être des facteurs de discorde.

Là où les Canadiens ordinaires tombent d'accord, c'est lorsqu'il est question des droits des autochtones. Le rapport préliminaire parle même de «consensus surprenant, qui frise l'unanimité». Les Canadiens trouvent que les peuples autochtones ont été traités injustement. Ceux qui ont exprimé une opinion sur la question recommandent, soit de régler les revendications territoriales, soit d'octroyer un statut spécial aux autochtones.

• Rapport annuel sur le bilinguisme

D'Iberville Fortier lance un message optimiste

APF - La politique linguistique fédérale des 20 dernières années a produit une «révolution tranquille des langues officielles» estime le Commissaire aux langues officielles dans son septième et dernier rapport annuel.

Même s'il reconnaît qu'il reste beaucoup à faire, D'Iberville Fortier a délibérément adopté un ton optimiste à quelques mois de son départ.

Selon le Commissaire, la reconnaissance de l'égalité du français et de l'anglais au sein des institutions fédérales a été atteinte au-delà de toute espérance. Il note que les communications entre les deux communautés linguistiques se sont nettement améliorées au fil des années. M. Fortier relève aussi «un nouveau vent d'espoir» dans le domaine de l'éducation chez les minorités de langue officielle.

«Les communautés minoritaires, malgré leurs pertes, sont bien vivantes, malgré les fossoyeurs», analyse le Commissaire. Selon M. Fortier, le dynamisme des communautés minoritaires n'a même jamais été plus évident.

L'optimisme de M. Fortier porte même sur son bilan de l'année 1990, ou il parle de «dégel partiel» dans le domaine linguistique. Le Secrétariat d'État reçoit une mention «fort honorable» pour une deuxième année consécutive. M. Fortier relève «un vent nouveau et prometteur» en ce qui concerne la mise en oeuvre dans les provinces des droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

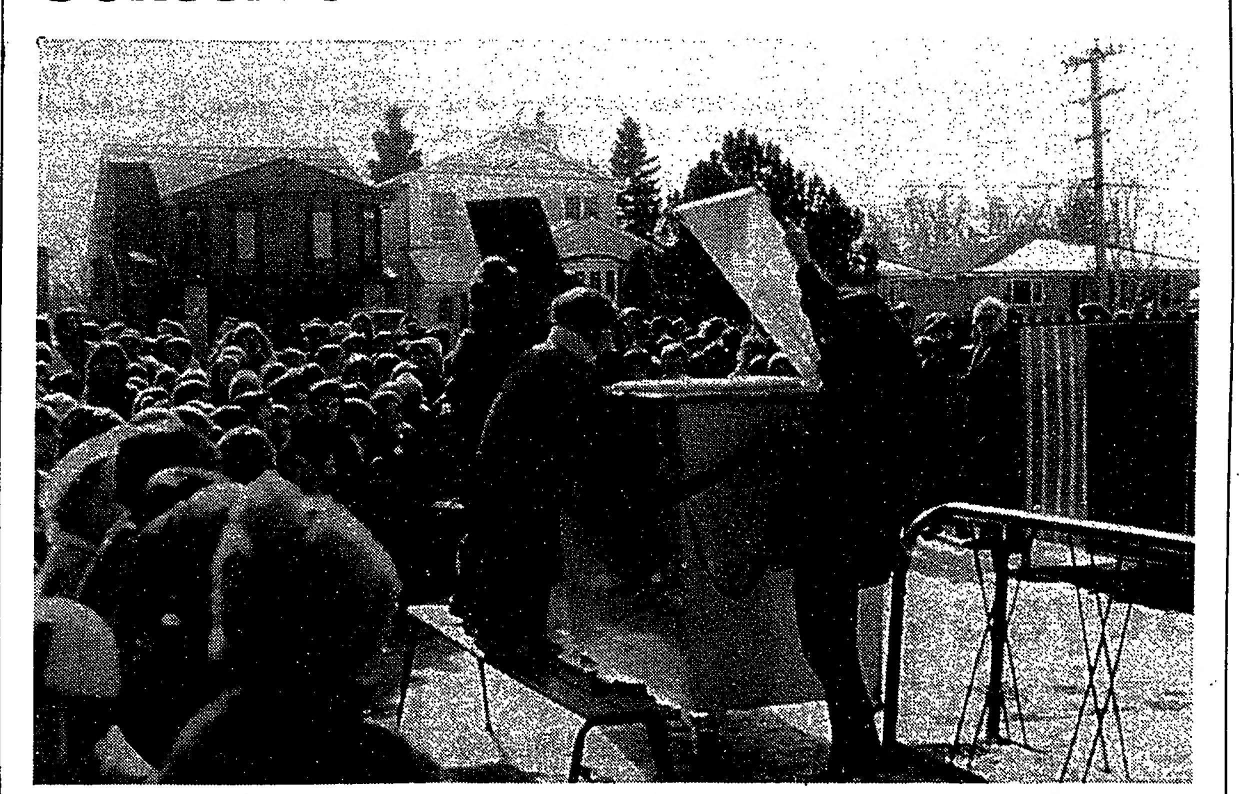
Le Manitoba s'est hissé dans le peloton de tête des provinces de l'Ouest en raison de réels progrès dans le secteur des services gouvernementaux en français. Le Yukon a adopté une nouvelle loi scolaire qui reconnaît des droits de la minorité francophone. L'Île-du-Prince-Édouard a créé un conseil scolaire provincial de langue française. Deux fois plus d'institutions fédérales qu'en 1989 ont tenu compte des nouvelles exigences de la Loi sur les langues officielles de 1988.

Mais M. Fortier a beau être optimiste, l'année 1990 n'a quand même pas été très différente des années précédentes. Le Commissaire reconnaît dans son propre rapport qu'une «franche moitié» des institutions fédérales sont restées plus ou moins insensibles aux exigences de la nouvelle Loi en ce qui concerne le service au public dans la langue de son

(suite en page 3)

• Environnement et recyclage

Conservons nos arbres



par PAULINE GRENIER-LAPLANTE

Le 15 mars dernier, les classes de la première à la douzième année de l'école Maurice-Lavallée ont inauguré un projet de recyclage de papier. Paper Chase Recycling, une société privée qui fait le recyclage du papier utilisé dans les bureaux, se rendra à l'école une fois par semaine pour ramasser tout le papier que les élèves auront recueilli et qu'ils auront ensuite déposé dans la grosse boîte que l'on voit ici. De plus, les conseils étudiants junior et senior devraient bientôt commencer à recueillir le plastique dans le but de le faire recycler par la compagnie Super Wood Western Ltd. Ces projets sont subventionnés par Shell Canada.

Au régional...

• L'Expo-Sciences '91

Scott Ainsley remporte la bourse de 600 $

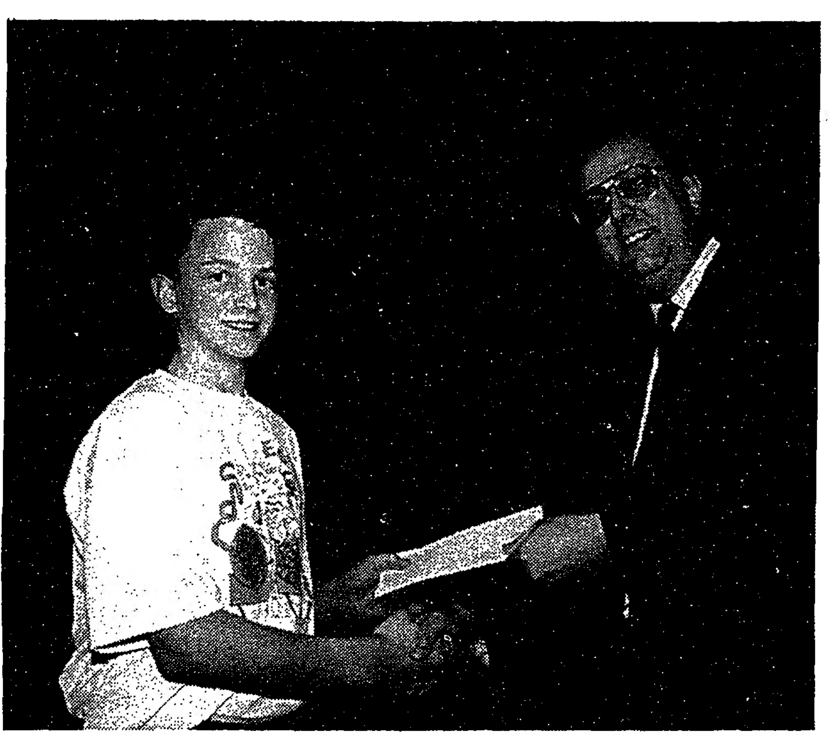
par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Ils étaient près de 150 étudiants à présenter 79 projets scientifiques lors de l'Expo-Sciences 1991 qui a eu lieu à la Faculté St-Jean le 1er mars dernier.

De la 3e à la 12e année, en plus du niveau universitaire, ils provenaient de partout en province: Grande Prairie, Bonnyville, Calgary, Lethbridge, les étudiants ont traversé sans compter ces kilomètres pour se rendre à Edmonton présenter fièrement leurs projets.

Mais c'était tout à la fois de la fierté et de l'espoir que l'on pouvait retrouver dans leurs yeux lorsqu'on faisait le tour des kiosques; c'est qu'il y avait aussi une bourse de 600 $ à remporter pour le meilleur projet. C'est Scott Ainsley, en 7e année, de l'école Marguerite d'Youville qui a mérité les grands honneurs pour son projet de l'«Atome extraordinaire».

Les participants étaient jugés selon quatre critères: la valeur scientifique (démarche scientifique, rigueur du raisonnement et connaissance du sujet), la créativité et l'originalité, la présentation visuelle et finalement l'animation du kiosque (habileté à communiquer en français avec le public et à présenter le projet).



Le grand gagnant de l'Expo-Sciences'91, Scott Ainsley, a reçu une bourse de 600 $ de M. Jacques Lévesque, conseiller principal au Bureau du Québec à Edmonton.

Les travaux présentés pouvaient porter sur tous les domaines de la science. Ils étaient regroupés en 4 sections: les sciences physiques, les sciences de la vie, les sciences humaines et quatrièmement les sciences appliquées et les technologies.

Selon la coordonnatrice de l'Expo-Sciences '91, Lise Nepton, animatrice culturelle à la Faculté St-Jean, l'Expo-Sciences permet de promouvoir la science en français auprès des jeunes et de la communauté en général. De plus, «cela permet aux participants de différentes régions à travers la province de partager, de découvrir et d'apprendre ce que chacun fait en science et en français».

Cette année, une quinzaine d'écoles étaient représentées à Edmonton. Les étudiants étaient répartis dans 5 catégories, où trois gagnants étaient déterminés, en plus d'un autre qui recevait une mention d'honneur.

Au niveau 3e, 4e et 5e année, le 1er prix est allé à Robert Curtis, de l'école J.H. Picard. Niveau 6e et 7e année, Scott Ainsley, de l'école Marguerite d'Youville, qui a aussi remporté le grand prix final. En 8e et 9e année, c'est l'équipe de Heather Barnhouse, Nisha Nath et Lisa McKrae, de Kenilworth Junior High, qui a gagné. Quant à la catégorie 10e, 11e et 12e année, Marc Hébert et Jean-Paul Lorieau de l'école Maurice-Lavallée ont raflé la première place. Du côté universitaire, René Déry et Paul Lamoureux de la Faculté St-Jean sont arrivés premier.

• À Girouxville

«Bonspiel» annuel des Chevaliers de Colomb

par BENOIT GIRARD

GIROUXVILLE - Les Chevaliers de Colomb, conseil de Grouard no 3025, qui est le seul à fonctionner en français dans la région de Rivière-la-Paix, tenait son 6e «bonspiel» annuel les 15 et 17 mars derniers au Club de curling de Girouxville.

Le coordonnateur de l'activité, M. Paul D'Auteuil, se dit très satisfait de la participation alors que 76 personnes ont compétitionné et que 130 étaient présentes au souper du dimanche. «Notre bonspiel prend de l'ampleur à chaque année» rapporte M. D'Auteuil. Pour l'an prochain, il songe à réserver le samedi et le dimanche au complet, peut-être même le vendredi soir pour avoir assez de temps pour toutes les équipes.

C'est la première année que le bonspiel est ouvert à toute la famille et les gens ont eu beaucoup de plaisir à partager ainsi à une activité familiale. «Je crois, explique M. D'Auteuil, que c'est le seul bonspiel cette année où les enfants de 10 ans et plus ont pu jouer».

«En autant qu'ils étaient assez forts pour lancer la pierre jusqu'à l'autre bout, ils pouvaient participer au bonspiel avec leurs parents», ajoute M. D'Auteuil. «Les noms sont mis dans un chapeau et la formation des équipes est faite au hasard. Cela veut dire qu'un enfant ne jouera pas nécessairement avec ses parents. Mais pour les gens, c'était une belle occasion de rencontre».

C'est donc dans ces circonstances de hasard et d'habileté à la fois que Henri Labbé, Alain Johnson, Denis Laflamme et Juliette Laflamme formaient l'équipe qui s'est classée en première position. Ces quatre personnes ont donc mérité un trophée et avaient le premier choix (avant les deux autres équipes qui suivaient au classement) sur un assortiment de cadeaux tels que peintures à l'huile, outils, ustensiles à barbecue, gants de curling, etc.

La deuxième équipe au classement était formée de Roland Turcotte, Alain Anctil, Gilles Anctil et Denis Benoit, et l'équipe à remporter la troisième place regroupait Richard Laverdière, Lina Rochon, Brigitte Aubin et Darren Henley.

Les membres de la dernière équipe au classement, Maurice Bérubé, Anne Bégin, Lilianne Labbé et Rolande Boisvert, ne sont pas partis les mains vides puisqu'en prix de consolation ils ont tous mérité un joli petit trophée représentant une moufette.

Selon le Grand Chevalier de ce Conseil, M. Gérard Nicolet, «M. Paul D'Auteuil a fait du très beau travail et tout le monde a bien aimé l'activité».



Voici l'équipe qui a terminé en deuxième position. De g. à d.: Roland Turcotte, Denis Benoit, Gilles Anctil et le jeune Alain Anctil.

• Avis aux intéressés

La S.G.N.O. veut se monter une bibliothèque sur la généalogie

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Puisque depuis le 31 janvier 1991 le gouvernement provincial a accepté la charte de la Société généalogique du Nord-Ouest, cette société est maintenant reconnue officiellement.

Les membres de la société s'occupent présentement à collectionner les documents, archives, manuscrits et tout travail se rattachant à la généalogie individuelle et familiale pour ensuite former une bibliothèque qui, ils l'espèrent, sera prête en septembre.

Officieusement, le local pour aménager tout ce que les chercheurs en généalogie auront besoin (du moins au début) est déjà trouvé. Cependant, si quelque chose de plus avantageux se présentait, ils auront le choix.

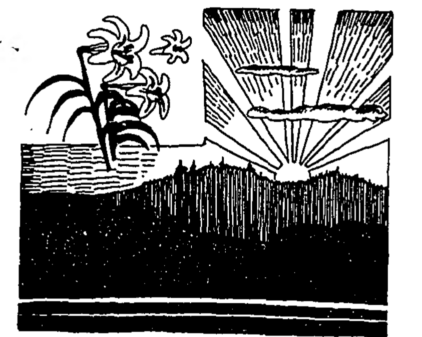
Le prélèvement de fonds est présentement à l'ordre du jour, afin de couvrir les dépenses opérationnelles prévues et imprévues. Le budget annuel est de 15 000 $.

La société compte présentement 36 membres.

Toute personne intéressée à aider de quelle que façon que ce soit est priée de s'adresser à Georgette Brodeur, au 489-8864. La société acceptera des tables, chaises, bureaux, étagères, etc.

SOMMAIRE

Joyeuses Pâques à tous



• Assemblée générale annuelle

À Fort McMurray, le bureau de concertation: la clé du succès!

par PIERRE BRAULT

FORT McMURRAY - «Depuis quatre ans comme président, j'ai la satistaction, cette année, d'avoir accompli quelque chose avec les bénévoles». Voilà ce que déclarait au journal, M. Roland Péru, président de la régionale de l'ACFA de Fort McMurray, lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 17 mars dernier au Centre d'interprétation des sables bitumineux.

C'est un long processus qu'a suivi la régionale pour en arriver à ce qu'elle est présentement. M. Péru se souvient qu'en février 1987 il n'y avait qu'une association francophone dans la ville des sables bitumineux, la régionale de l'ACFA. Depuis, six groupes francophones ont remplacé les comités de la régionale, en formant le bureau de concertation, le 20 octobre 1990, «pour le plus grand bien des francophones de Fort McMurray» ajoutait le président, et «...je peux vous affirmer que c'est la clé du succès».

Avec cette nouvelle structure, il a fallu réadapter le système administratif de la régionale et c'est ainsi qu'une administratrice et un animateur culturel ont remplacé l'agent de développement communautaire.

Et pour que cette transformation soit encore plus solide, M. Péru a invité les membres de chaque groupe francophone à devenir membre de l'ACFA. Le président terminait son rapport en disant «...je vous assure que la francophonie de Fort McMurray restera vivante seulement si vous vous assurez de rester membre de l'ACFA en plus d'être membre du groupe de votre choix».

SAINE ADMINISTRATION

Par ailleurs, l'animateur culturel, Richard Gagnon et l'administratrice, Danièle Gagnon ont présenté leur rapport.

Madame Gagnon a tenu à souligner la tenue d'un casino les 19 et 20 avril prochains et de bingos mensuels au cours des prochains mois pour tenter de financer les nombreux projets de la régionale.

De plus, elle a pris des mesures pour améliorer le budget de la régionale en réduisant le nombre de lignes téléphoniques, ce qui devrait épargner jusqu'à 720 $ par année à la régionale. La réduction de l'espace du local permettra aussi d'épargner jusqu'à 6 000 $ par année. Cela entraînera aussi une réduction des dépenses de papeterie et d'équipement de bureau. On veut aussi arriver à autofinancer les activités sociales. Elle a tenu à noter que les activités de l'animateur culturel étaient financées par un projet spécial jusqu'au 3 septembre 1991 et que cela n'affectait en rien le financement d'opération de la régionale.

ANIMATION CULTURELLE

L'animateur culturel Richard Gagnon a présenté son rapport en soulignant que dans le secteur culturel les francophones ont été particulièrement actifs durant février et mars 1991, avec la Cabane à sucre, la journée de la famille, le spectacle pour enfants, «Les Petits Pouvoirs» du Théâtre Popicos, la présentation du film «Nikita» de Luc Besson, les deux salons du livre en décembre et mars.

Au niveau des sports, il y a évidemment le walleyball, les quilles et le curling qui ont permis aux francophones de se rencontrer.

Au secteur de l'éducation, le dossier du centre scolaire communautaire retient l'attention des francophones. Mais, toujours conscient du besoin d'augmenter la clientèle scolaire, le bureau de concertation a formé un comité de promotion et de stratégie pour augmenter le nombre des étudiants au programme de français langue première.

Il est aussi question de former un premier groupement de femmes francophones. Selon madame Gagnon, il devient important que les femmes francophones de Fort McMurray se regroupent pour mieux se développer et s'entraider.

Roland Péru

L'animateur culturel a aussi soulevé le point de la communication et de la visibilité de la régionale et a dit souhaiter que les francophones de Fort McMurray participent plus activement à l'information dans le journal Le Franco. Présentement la régionale n'a pas encore de correspondant pour le journal.

En ce qui concerne la visibilité, la participation au circuit touristique et deux fois au Trade Show a permis d'assurer une bonne visibilité de la communauté francophone.

L'ACFA a mis sur pied un service de traduction. Déjà des contrats sont en négociation, mais selon M. Gagnon il faudra éventuellement des volontaires pour faire la traduction et, il assure que ces derniers seront payés pour effectuer le travail.

Il a aussi été question du secteur jeunesse qui a permis à deux jeunes d'animer des activités du groupe 10-14.

M. Gagnon assure aussi le contact avec le programme d'immersion et organise des activités en collaboration avec les professeurs et les étudiants.

CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE

M. Réal Doucet, responsable du comité du centre scolaire communautaire, a fait un court rapport des activités de son comité depuis sa fondation en avril 1990.

M. Doucet a décrit le centre scolaire communautaire comme étant «beaucoup plus qu'un édifice...il est avant tout un lieu de rencontre où les gens de tout âge se sentent chez-eux. En somme, le centre scolaire communautaire est la résultante de l'intégration de l'école communautaire et du centre communautaire». Il faut aussi dire que ce centre sera géré par une structure légale composée de membres de la communauté et contrôlé localement.

Le comité est présentement composé de Réal Doucet, Guérin Ouellet, commissaire à la commission scolaire catholique, Bille Gendreau, échevin de la ville de Fort McMurray, Germain Gagnon, un parent francophone, Joseph Ibrahim, membre de la communauté francophone et Colette Ulliac, membre du comité de parents de l'école française.

Le comité, qui a reçu son certificat d'incorporation, a déjà fait des demandes de subventions de l'ordre de 40 000 $ pour pouvoir entreprendre une étude de faisabilité.

En terminant, M. Doucet a tenu à rappeler qu'au cours des prochains mois, le comité aura besoin du support exceptionnel de la communauté francophone de Fort McMurray pour atteindre les buts qu'ils se sont donnés soit d'avoir un centre scolaire communautaire.

Le conseil d'administration de la régionale est composé du président Roland Péru, du trésorier René Périgny, des vice-présidentes Thérèse Duperron et Pauline Gauthier et du vice-président Luc Tremblay.

Bilinguisme...

(suite de la page 1)

choix.

Ce n'est guère mieux en ce qui touche la langue de travail au sein de la fonction publique fédérale. «La situation de la langue de travail n'a que peu progressé durant une décennie sauf au Québec». Pire encore, M. Fortier affirme que le français n'a toujours pas la place qui lui revient dans l'administration fédérale, et que la situation ne s'est pas améliorée depuis que le premier ministre avait déclaré en 1985 que la langue de travail au sein des institutions fédérales relevait du «folklore».

Le Commissariat a reçu 2 690 plaintes en 1990. Depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles en 1988, le nombre de plaintes a augmenté de 25%. La très grande majorité des plaintes portent sur le manque de service au public en français dans les institutions fédérales. Les plaintes ont diminué dans la région de la capitale nationale (19% de moins) et en Atlantique (13% de moins), mais partout ailleurs au pays le nombre de plaintes a augmenté de façon appréciable. Les plaintes ont augmenté de 12% en Ontario et de 5% dans l'Ouest. Les plaintes en provenance des petites communautés minoritaires étaient dix fois plus nombreuses per capita que les plaintes en provenance des grands centres.

Pas moins de 443 plaintes ont été déposées relativement à l'utilisation des médias par les institutions fédérales, ce qui représente 19% de toutes les plaintes recevables. Air Canada a fait l'objet à elle seule de 140 plaintes en 1990 concernant l'absence d'annonces dans la presse minoritaire de langue française. Le Commissaire aux langues officielles a d'ailleurs déposé en septembre 1990 une poursuite devant la Cour fédérale pour forcer Air Canada à respecter la Loi sur les langues officielles en matière de communication avec le public.

En 1990 toujours, les trois organismes fédéraux qui ont fait l'objet du plus grand nombre de plaintes étaient les mêmes que l'année dernière soit: la Société canadienne des postes (en baisse de 354 à 274 plaintes), Transports Canada (en baisse de 328 à 248) et Air Canada (en hausse de 225 à 255 plaintes).

Le Commissaire n'a pas eu beaucoup de succès du côté de la privatisation. Une fois privatisée, Petro-Canada ne sera plus dans l'obligation de se conformer aux dispositions de la Loi sur les langues officielles, sauf à son siège social de Calgary.

Les comptoirs postaux privés sont toujours une préoccupation du Commissaire. Le verdict n'a pas changé. Selon M. Fortier, la Société canadienne des postes prend trop à la légère ses obligations linguistiques, lorsqu'elle laisse au secteur privé le soin de s'occuper du service postal.

Enfin, ce ne sont pas toutes les provinces qui affichaient un bon dossier dans le domaine linguistique. **M. Fortier parle «d'une année décevante»** en Saskatchewan, alors que la province a reporté à plus tard son projet de loi qui visait à remettre la gestion des écoles de langue française entre les mains des Fransaskois.

En Alberta, le document de travail du ministère de l'Éducation qui traitent des différents moyens d'accorder aux francophones la gestion de leurs écoles, est perçu par M. Fortier comme «une habile tentative par le ministère pour démontrer que le statu quo lui permet de satisfaire à ses obligations constitutionnelles».

• 1er anniversaire de la décision dans l'affaire Mahé

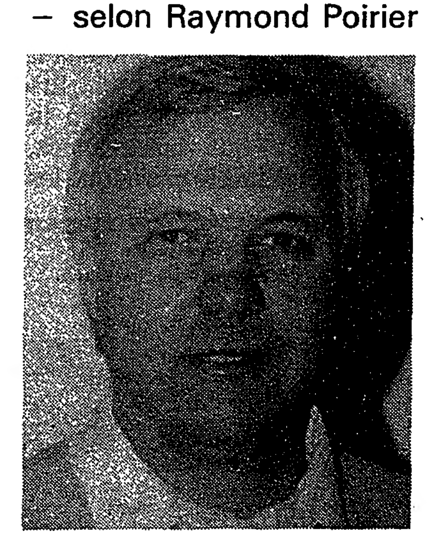
«Nos droits en éducation ne peuvent plus être contestés»

– selon Raymond Poirier

SAINT-BONIFACE - Il y a exactement un an, le 15 mars 1990, la Cour suprême du Canada rendait public sa décision dans l'affaire Mahé. Pour la première fois depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, ce tribunal se prononçait sur la portée réelle de l'article 23.

On sait que l'article 23 reconnaît aux parents le droit pour leurs enfants à des établissements d'enseignement pour les francophones hors Québec et la gérance de celles-ci.

(suite en page 15)



Raymond Poirier

• La semaine prochaine

Réactions de l'ACFA, la FPFA et CPF au rapport du Commissaire

Dégel face au bilinguisme

Le Commissaire aux langues officielles déposait lundi le 25 mars son rapport annuel sur l'évolution de la Loi sur les langues officielles. Il rend deux verdicts, disant d'abord que depuis 20 ans, la politique linguistique s'est avérée une réussite nationale et que 1990 a connu «un dégel partiel».

Malgré le fait qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, il déclare que «la reconnaissance de l'égalité du français et de l'anglais au sein des institutions fédérales a été atteinte au-delà de ce qu'avaient pu espérer les auteurs de cette entreprise».

De récents sondages, publiés après l'échec de Meech, démontrent que les deux tiers des personnes interrogés sont favorables au maintien du bilinguisme officiel dans tout le pays. De plus, une majorité d'anglophones considéraient comme un important atout pour le Canada de posséder deux langues officielles.

Et Keith Spicer, le premier Commissaire aux langues officielles, nous arrive dans son rapport intérimaire et dit que les Canadiens ne veulent plus du bilinguisme officiel. M. Spicer essaie-t-il de gonfler encore plus le fameux ballon lancé par les stratégistes de Brian Mulroney sur la disparition éventuelle du bilinguisme?

C'est à y perdre son latin. qui dit vrai? Les Canadiens sont-ils «vire capots» ou inconsistants au point de dire une chose dans les sondages et une autre devant la Commission Spicer? Il est vrai qu'on peut toujours changer d'idée, à quelques mois d'intervalle, mais quand même...

À notre avis, la réaction qu'amène dans son rapport M. Spicer est celle des anglophones qui sont hostiles au bilinguisme et sensibles au coût des programmes qu'ils surestiment d'ailleurs. Il ne faut surtout pas oublier que le bilinguisme officiel coûte aux contribuables canadiens aussi peu que 33 cents par dépense de 100 $ du gouvernement fédéral, alors que l'implantation et la mise en application de la TPS en coûte 7 $ par 100 $ dépensé. Il s'agit pour ces opposants de leur principal cheval de bataille.

Éditorial

L'ALBERTA, RIEN DE NOUVEAU

Parlant de la situation en Alberta, M. Fortier mentionne que «tout porte à croire que le gouvernement (provincial) définira sa propre position sur le jugement rendu par la Cour suprême dans l'affaire Mahé avant de conclure une entente-cadre fédérale-provinciale» (si jamais il en conclut une???). Selon le Commissaire, le document de travail préparé par le ministère de l'Éducation sur la gestion scolaire, donne l'impression, à première vue, «qu'il s'agit d'une habile tentative par le ministère pour démontrer que le statu quo lui permet de satisfaire à ses obligations constitutionnelles».

Cela ne nous surprend nullement. Ce n'est pas nouveau. Personne n'est tombé en bas de sa chaise. Le gouvernement provincial ne change pas. Il est consistant dans son approche et refuse simplement de reconnaître l'existence de sa minorité de langue officielle en jonglant avec l'avenir des Franco-Albertains. Il refuse de prendre en considération le fait que la population étudiante dans les écoles du programme de français langue première a augmenté de 10% en 1990 et de 83% depuis 1985-86.

Et M. Getty vient nous dire qu'il ira au Québec parler aux Québécois de l'unité nationale. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il prêche par l'exemple?

UNE VISION COMMUNE

Et comme le disait si bien M. Fortier dans son dernier éditorial paru dans Langue et Société du printemps 1991, il est grand temps que les Canadiens perçoivent la coexistence de deux des langues les plus utiles au monde comme un immense avantage au lieu d'un problème, une source de fierté au lieu d'ennuis.

Comme lui, nous sommes convaincus que la plupart des Canadiens croient qu'il est encore possible d'harmoniser les rapports entre les deux communautés de langues officielles. Ils doivent aussi s'estimer heureux de partager le pays avec l'autre communauté.

Nous sommes aussi convaincus qu'il est encore et toujours temps, si on en a la ferme volonté individuelle et collective, «de nous expliquer et d'adopter les dispositions constitutionnelles qui nous permettent de mieux vivre ensemble».

Mais pour ce faire, il faut à tout prix éloigner les politiciens du dossier constitutionnel, pour ne pas qu'ils viennent «gâter la sauce» avec de mauvaises recettes ou de mauvais ingrédients.

Il faut que les Canadiens prennent leur avenir en main et l'assemblée constituante nous apparaît encore comme le système le plus efficace pour y arriver, pour trouver une solution à l'impasse constitutionnelle, qui nous permettra de retrouver notre fierté d'être canadien.

PIERRE BRAULT

Réflexion

Regards de femmes

Nous vous présentons un poème composé par Mme Jocelyne Verret-Chiasson dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Mme Verret-Chiasson a fait la lecture de ce poème, lors des activités qui avaient lieu à la Faculté St-Jean le 8 mars dernier, en cette journée dont le thème était «Aujourd'hui je prends le temps de rire».

Regard peiné de ma grand-mère
Usée par les maternités rapprochées
Affaiblie par un mari volage
Rachevée par le travail...

Regard triste de fillettes apeurées
Par un avenir incertain

Filles de race
Race de femme
Race
Courant vers l'extinction

Regards de femmes pleurant
Leurs fils en '39
Leurs maris en '45

Regards d'espoir en '60

Regards de femmes pleurant
Leurs fils et leurs filles - Beijing '89
Leurs filles - Montréal '90
Leurs fils et leurs filles - Bagdad '91

Regards canado-européens
Regards chinois
Regards slaves, arabes, américains...

Race de femme
Race
Courant vers l'extinction

Pourquoi donner la vie,
Si la Société l'enlève?

Parce que nous sommes
Filles de race
Race de femme

Regards d'espoir
Regards inquiets...

De tous ces choix?

Mariage, co-habitation, célibat?
Paix? Guerre?
Enfants, ou non?
Paix? Guerre?
Carrière?
Paix? Guerre?
Mariage, co-habitation, célibat, enfants, carrière?

Choix multiples
Choix complexes

Parce que nous sommes
Femmes
Femmes de race

Femme + - + - + - + - + - + - + - + - + + - +

Regards de femme
Regards enjoués, regards perplexes
Regards confiants, regards sécurisants
Regards inquiets, regards inquiétants?
Regards stimulants, regards rassurants
Regards défiants, regards gênants?

Regards de femmes
Regards de filles de race
Race de femme
Race
En redéfinition...

Jocelyne Verret Chiasson

Lettres ouvertes

Réponse de Radio-Canada

Monsieur Richard Fallu
Edmonton, Alberta

Monsieur Fallu,

J'ai reçu votre lettre m'avisant que vous aviez fait parvenir une lettre pour publication dans le Franco. Cette lettre exprimait votre mécontentement face à l'heure de diffusion des nouvelles. J'ai conclu que vous faisiez allusion au «Ce Soir en Alberta» bien que vous ne l'ayez pas précisé.

Nous avons pris une décision l'an dernier en tenant compte de deux principes très importants pour nous. Le premier était que nous ne voulions plus diffuser des bulletins de nouvelles nationales de fin de soirée en différé. Comme vous le savez sans doute, les émissions que nous recevons de Montréal sont enregistrées et normalement diffusées à deux heures de décalage. Cette situation était très gênante lorsque les actualités nationales ou internationales évoluaient et que nous présentions les bulletins deux heures plus tard. Nous présentions souvent des nouvelles qui étaient dépassées.

Le deuxième principe que nous avons voulu invoquer était celui que notre émission d'information le «Ce Soir en Alberta» devait faire une plus grande place à l'actualité régionale et locale de l'Alberta.

La décision de placer le «Ce Soir» à 19h30 et le «Téléjournal» à 20h00, était liée directement à ces deux principes. Cette décision nous permettait, en inscrivant le «Ce Soir» à 19h30 de réduire substantiellement le contenu national et international dans le «Ce Soir» et de cette façon faire plus de place au contenu local et régional étant donné que ces nouvelles nationales et internationales suivraient à 20h00 dans le «Téléjournal». Voici les raisons de ces décisions.

L'explication que je vous propose ne répond pas bien sûr à vos préoccupations, mais j'ai voulu le faire afin de mettre en contexte les raisons qui nous ont motivées.

Vous laissez entendre dans votre lettre que nous ne diffusons plus le «Ce Soir» à l'heure des nouvelles. Vous suggérez indirectement que «l'heure des nouvelles» est 18h00. De plus en plus avec les réseaux spécialisés, «CNN» et «Newsworld», l'heure des nouvelles n'est pas si évidente. Le poste ITV à Edmonton diffuse ses nouvelles à 17h30 et à Montréal le «Ce Soir Montréal» est diffusé à partir de 17h30 également.

Vous suggérez que les téléspectateurs de CBXFT et du «Ce Soir» regardent maintenant les bulletins de la chaîne anglaise. Je n'ai pas reçu la preuve de ce que vous avancez, mais si tel était le cas et que les téléspectateurs de Radio-Canada étaient partis en masse vers les diffuseurs des chaînes anglaises, je voudrais le savoir. À date nous avons reçu très peu de réactions négatives de façon formelle ou informelle vis à vis notre décision de diffuser le «Ce Soir» à 19h30 et le «Téléjournal» à 20h00.

Votre lettre incite les Franco-Albertains à nous écrire et nous dire ce qu'ils pensent de nos décisions. Je ne peux que vous appuyer dans cette démarche et je serais très heureux de connaître l'opinion de nos clients et de nos patrons, les contribuables pour qui nous existons en fonction du service que nous offrons. J'encouragerais tous ceux qui veulent nous faire part de leur avis sur cette question à le faire.

Bien que nous croyons avoir fait des décisions éclairées, nous ne persisterons pas à croire que nous avons raison si la clientèle n'est pas d'accord. Nos décisions ne sont pas absolues et nous les faisons dans l'espoir de rendre un service pertinent, équitable et juste à nos téléspectateurs.

Je vous prie Monsieur Fallu, d'accepter l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Denis Lord
Directeur régional des services français en Alberta
Société Radio-Canada

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux



Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Selon Gérard Veilleux

«Ce qui est en jeu, c'est l'existence même de la Société Radio-Canada»

APF - Radio-Canada est à la croisée des chemins, et de nouvelles réductions budgétaires supérieures à 50 millions de dollars, pourraient mettre en péril le mandat même de la Société.

Le président de la SRC Gérard Veilleux a mis les cartes sur la table lors de sa comparution devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). «Ce qui est en jeu, c'est l'existence même de la Société Radio-Canada».

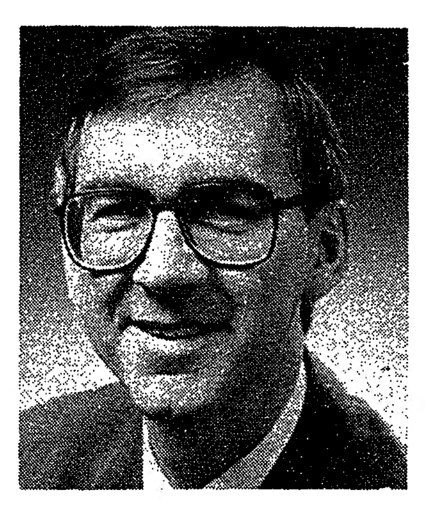
M. Veilleux réclame un financement stable, prévisible, et échelonné sur plusieurs années. «On ne peut avoir un mandat et dépendre des hauts et des bas du marché, a dit M. Veilleux. Ce qu'il manque au mandat, ce sont des ressources». À cause «des hauts et des bas du marché», M. Veilleux prévoit déjà un manque à gagner supérieur à 50 millions pour l'année 1991-92.

Après une réduction de 15% des effectifs et de 10% du budget des dépenses, M. Veilleux estime que Radio-Canada a participé pleinement à l'effort de réduction des dépenses du gouvernement fédéral, et qu'il est maintenant temps d'assurer son avenir financier.

En fait, Radio-Canada fait face à un dilemme de taille. Contrairement à l'entreprise privée, son mandat lui interdit d'emprunter un seul sous, ou d'avoir un déficit à la fin de son année financière. Il ne peut augmenter ses revenus publicitaires pour des raisons philosophiques, mais aussi parce que ces recettes supplémentaires ne sont pas disponibles sur le marché, et que les télévisions privées crient déjà à la concurrence déloyale. On refuse de réduire le contenu canadien au profit d'émissions américaines moins coûteuses, et M. Veilleux a dit devant le CRTC qu'il n'était pas question de vendre des stations régionales. «Je ne suis pas venu à Radio-Canada pour faire la privatisation par étapes de Radio-Canada.

Malgré tout, les dirigeants de Radio-Canada ont présenté avec un enthousiasme de circonstance leur nouveau plan de travail, qui consiste à faire plus et mieux avec moins de ressources financières.

Il y aura plus de productions en provenance des régions. Le contenu canadien aux heures de pointe dépassera les 90%. Il y aura plus d'échanges entre les réseaux anglais et français. Le projet d'un service de télévision de nouvelles 24 heures sur 24 en français revient sur le tapis. M. Veilleux promet qu'il ne



Gérard Veilleux

s'agira pas «d'une copie carbone de Newsworld», et que ce service sera adapté aux besoins des francophones, incluant les francophones de l'extérieur du Québec.

Le bulletin de nouvelles Ce Soir sera encore plus à saveur régionale. On promet plus de bureaux régionaux, plus de nouvelles en provenance des régions, plus de correspondants, et plus de déplacement sur le territoire. «Nous allons veiller à ce que les Ce Soir répondent aux attentes légitimes du public» a déclaré le responsable de la programmation régionale Renaud Gilbert. Il y aura même parfois des tribunes téléphoniques, ce qui permettra aux Acadiens du Nouveau-Brunswick de «récupérer» l'émission Télé-Débat, qui sera désormais intégrée au Ce Soir produit à Moncton. M. Gilbert parle d'un Ce Soir «fait de découvertes et de surprises, qui intéresse par ses reportages fouillés en profondeur». En prime, on annonce un spécial sur le centenaire du collège de Saint-Boniface au Manitoba.

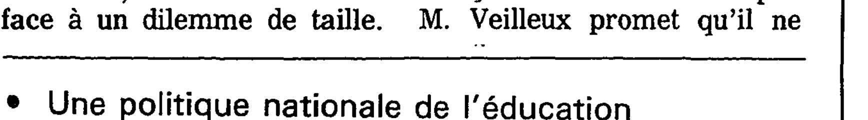
Au niveau local, Radio-Canada continuera d'être «un reflet local, mais pas forcément de source locale» a indiqué M. Veilleux, selon qui «la réalité locale ne nécessite pas une station locale».

Radio-Canada fera davantage appel aux stations à l'extérieur de Montréal pour produire ses émissions. Dès cet automne, c'est la station d'Ottawa qui produira l'émission quotidienne du matin Première Édition. Les stations régionales, dit-on, participeront davantage à la production des grandes émissions.

On a également trouvé le moyen de sauver certaines productions locales, qui devaient disparaître des ondes suite aux coupures de 108 millions annoncées le 5 décembre dernier. Ainsi, les cérémonies d'ouverture et de fermeture des prochains Jeux de l'Acadie seront télédiffusées comme par le passé, mais cette fois sur tout le réseau national.

On favorisera la participation des jeunes francophones de l'extérieur du Québec à la populaire émission Génies en herbe. À compter de cet automne, l'émission sera uniquement réalisée à Montréal, mais 20% des équipes sélectionnées proviendront des institutions d'enseignement de l'extérieur du Québec.

On étudie également la possibilité de faire revivre sous une forme ou une autre l'émission jeunesse SMAC, qui était produite par les quatre stations régionales francophones de l'Ouest canadien.



• Une politique nationale de l'éducation

«La maison est en train de s'écrouler»

– Ronald Duhamel

par YVES CHARTRAND, (La Liberté)

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, emploie une analogie simple pour expliquer les coupures systématiques du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation.

«C'est un peu comme si on avait une maison bâtie en briques. Si on en enlève une douzaine, il n'y a pas de problèmes. Si on continue chaque année, ça peut se tenir debout pour un bout de temps. Mais quatre, cinq, six ans plus tard, la maison s'écroule!»



Ronald Duhamel

Ronald Duhamel a l'impression que c'est ce qui se passe présentement avec l'éducation. Depuis 1986, les conservateurs ont commencé à couper les paiements de transfert aux provinces pour le financement du post-secondaire notamment. En 1995, cette somme atteindra 30 milliards $.

L'ancien sous-ministre manitobain de l'Éducation estime

(suite en page 6)

• Fermeture du Carrefour de Calgary

Ce n'était pas recommandé dans l'étude

– Selon Georges Arès, il n'y avait aucune solution à court terme proposée

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Contrairement à ce qui avait été sous-entendu dans l'édition du Franco du 15 février, suite à la fermeture du Carrefour de Calgary, l'étude de Ginette Bélanger ne renferme aucune recommandation de fermer cette succursale.

C'est le 7 février que l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) provinciale a annoncé que Le Carrefour de Calgary allait fermer ses portes le 16 février. Le communiqué émis par l'ACFA citait: «Un comité commanda une étude de marketing. Suite à cette étude et à une série de discussions une recommandation a été faite: la Librairie Le Carrefour de Calgary devait être fermée le plus tôt possible».

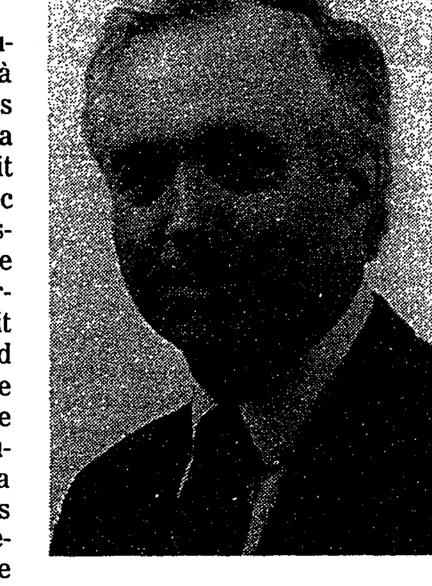
Or, cette étude a été conduite par Mme Ginette Bélanger. Après consultation, on ne retrouve aucune recommandation pour fermer la succursale. Entre autres, on y retrouve des recommandations concernant la publicité, les relations publiques et la promotion.

«Le succès à venir du Carrefour comme commerce de détail réside, entre autres, dans une campagne publicitaire dynamique et diversifiée», selon l'étude. Les pages jaunes, les journaux anglais, les magazines (Cinémascope) et la télévision étaient les moyens suggérés pour une meilleure promotion de ce commerce.

Mais tout cela aurait nécessité des investissements que l'ACFA provinciale, propriétaire du Carrefour, ne semblait pas prête à faire. Selon elle, la succursale de Calgary faisait un déficit d'environ 5 000 $ par mois. Selon M. Georges Arès, directeur général de l'ACFA provinciale, «les solutions proposées par Mme Bélanger étaient à moyen et à long terme. Il n'y en avait pas à court terme. Qu'est-ce qu'on fait entre temps pour combler le déficit de 5 000 $ par mois?».

Le conseil d'administration du Carrefour avait demandé au printemps dernier la fermeture de la Librairie Le Carrefour de Calgary. L'ACFA provinciale et l'ACFA régionale avaient alors demandé que l'on procède à une étude plus approfondie. Un comité, formé de trois représentants de la régionale de Calgary, deux représentants du Carrefour et un représentant de l'ACFA provinciale, a commandé une étude de marketing, ce qui a eu pour résultat l'étude de Ginette Bélanger.

«Est-ce que les gens voudraient que l'on continue à payer des déficits semblables pendant des années alors que la communauté elle-même n'était pas prête à venir en aide avec du bénévolat et trouver des ressources financières. À ce moment, on se demande pourquoi l'ACFA provinciale devrait payer un 5 000 $ par mois quand la communauté elle-même n'est pas vraiment intéressée au point de dire 'oui on va trouver des bénévoles' et 'oui on va faire des prélèvements de fonds pour s'assurer que l'on gardera Le Carrefour'», affirme M. Arès.



Georges Arès

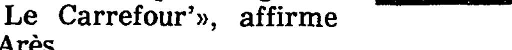
UNE AUTRE ÉTUDE

Le directeur et le conseil d'administration de la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltd ont demandé qu'une étude financière soit entreprise. L'auteure, Mme Catherine Berthaud Picard, s'est basée sur les données des états financiers des quatre dernières années. Elle a recueilli les informations nécessaires dans différents documents et auprès du directeur de la Librairie Le Carrefour.

Le document dont Le Franco a obtenu copie, «Ébauche du rapport présentée au conseil d'administration de la Librairie Le Carrefour», daté du 8 janvier, rapporte un déficit de plus de 60 000 $ en date du 30 juin 1990 à la succursale de Calgary.

«La succursale de Calgary menace la stabilité de l'établissement et un correctif devrait être entrepris rapidement pour redresser la situation, après projection des effets qu'il apporterait», cite le rapport financier.

L'ACFA régionale de Calgary est présentement à étudier les possibilités en vue d'offrir de la littérature en français à ses membres, à tous les francophones et aux francophiles.



• Sans l'intervention d'un médiateur

Les 49 enseignants de la Commission scolaire catholique séparée de Leduc tiendront un vote de grève le 3 avril prochain

Selon Earl Hjelter, le représentant des enseignants, les professeurs appuient l'idée d'une grève si le médiateur nommé par le gouvernement n'intervient pas au cours des négociations. Toujours selon M. Hjelter, le médiateur a indiqué le 15 mars dernier qu'il n'était pas prêt à faire des recommandations en vue d'un accord puisque les enseignants et le conseil scolaire n'ont pas du tout les mêmes points de vue sur les questions en litige.

M. Hjelter a indiqué que le médiateur Dale Simpson a convoqué les représentants du conseil scolaire et des enseignants à une rencontre le 5 avril prochain. «Nous espérons pouvoir résoudre les points en litige à cettre réunion», a affirmé M. Hjelter. Selon lui, le conseil scolaire n'a toujours pas répondu à la proposition du 12 mars dernier, excepté par des demandes pour d'autres rencontres entre les deux parties.

Les points en litige sont les conditions de travail, les salaires et les bénéfices.

• Le North Ridge Lodge

Un nouvel oasis pour les aînés

par LUCIENNE BRISSON

ST-ALBERT - Vendredi le 15 mars 1991, avait lieu une cérémonie spéciale inaugurant la construction d'une maison pour personnes âgées à St-Albert.

M. Walter Van de Walle, député fédéral de St-Albert, a levé la première pelletée de terre en vue de cette construction. À l'issue de la cérémonie, M. Van de Walle a signalé: «Vu que les personnes âgées sont toujours de plus en plus nombreuses à St-Albert, ce projet était devenu une nécessité».

Les autorités du Sturgeon Foundation travaillaient très fort depuis plusieurs années à ce projet.

Le Château Mission Court, la seule maison existante à St-Albert pour personnes âgées, ne suffit plus à répondre aux nombreuses demandes des personnes qui cherchent une habitation de ce genre. La liste d'attente est de 80 personnes.

Située entre le présent Sturgeon General Hospital et le Foyer Youville, le North Ridge Lodge aura 44 logements. Ces logements sont destinés aux personnes autonomes pouvant subvenir à leurs besoins personnels.

Les travaux commenceront dès le mois d'avril prochain, et selon Marguerite Bosvik, directrice du CMC, le plan offre facilement une possibilité d'ajouter une vingtaine d'unités dans les années à venir si la chose devient nécessaire.

Toujours selon Mme Bosvik, la construction de cette maison devrait être terminée au printemps 1992. Plusieurs personnes ont déjà signalé leur intérêt pour y habiter.

Le coût de cet édifice sera partagé entre les gouvernements fédéral et provincial, c'est-à-dire que le fédéral fournira 70% et le provincial 30%. Ce projet se chiffre à près de 3 millions $.

Éducation...

(suite de la page 5)

que de pareilles coupures vont continuer à miner la qualité des services.

Lors d'une tournée pancanadienne effectuée en vue d'un rapport déposé le 31 janvier dernier, il a entendu parler de bibliothèques qui ont moins de livres et d'heures d'ouverture; d'équipement dans les laboratoires qui n'est pas changé aussi fréquemment; de classes trop nombreuses et du peu de temps individuel entre prof et élèves.

Pour Ronald Duhamel, la situation est sérieuse si l'on parle de mondialisation des marchés et de compétitivité. «L'éducation, la formation, le recyclage, la recherche et le développement sont des outils dont on a besoin. On ne se compare plus avec les pays de l'OCDE au niveau de la qualité des emplois».

Le député est aussi inquiet de l'intention du fédéral de se retirer du champ de l'éducation d'ici la fin de la décennie. Les petites provinces comme le Manitoba risquent de ne pas pouvoir suivre.

Il croit que la présente formule de financement est de toute façon mauvaise car elle ne tient pas compte du nombre d'étudiants par province, ni de la richesse d'une province.

Le député préférerait qu'une politique nationale soit mise en place pour faciliter, par exemple, les transferts d'étudiants d'une province à l'autre, en tenant compte que des provinces comme le Québec ne veulent pas y adhérer.

Une telle politique pourrait mieux équilibrer les différences entre les provinces. «On a beaucoup de chemin à faire si on veut vraiment être plus juste envers les plus pauvres».

• Les Nordiques

Un «réveille-thon» pour le plaisir

par BENOIT GIRARD

JEAN-CÔTÉ - Quand on est adolescent et qu'on a le goût de bouger, de rencontrer des amis et de s'amuser, il n'est pas évident que l'on trouve un endroit ou un «party» organisé pour répondre à notre besoin. Plus souvent qu'autrement, il n'y a rien pour occuper la fin de semaine. Il faut souvent s'inventer des occasions pour se rencontrer.

Plutôt que de se tourner les pouces ou de s'arracher les cheveux, les membres des Nordiques de FJA se sont organisés un «réveille-thon» qui a eu lieu du vendredi 15 mars au samedi 16 mars dernier à l'école Héritage de Jean-Côté. Mona Grenon et Yves-Daniel Mercier, deux enseignants de cette école, accompagnaient les jeunes. Selon Mona Grenon, 25 personnes ont participé à l'activité.

Un réveille-thon pour ramasser des fonds?... «Non, un réveille-thon pour le plaisir de le faire et de se rencontrer» répond Mona Grenon. «En fait, c'est un défi qu'ils se sont lancé».

La règle était bien simple, il s'agissait de demeurer ensemble vendredi après les heures de classe et de se tenir tous éveillés jusqu'au lendemain matin, 8h30 pour compléter un 24 heures sans dormir.

Pour occuper ces heures, les jeunes ont su s'adonner à plusieurs activités comme le badminton, le ballon-volant, la danse, des films en français, des jeux de société et même du «Nintendo», de quoi se divertir durant des heures et des heures. «Le moment le plus dur à passer a été entre 3 et 5 heures du matin», rapporte Mona.

Le tout s'est bien déroulé et aucune anecdote spéciale à raconter, sauf Guillaume Allard et Richard Morin qui ont joué au badminton pendant au moins cinq heures.

Rester éveillé pendant 24 heures, se rencontrer, changer la routine, briser la monotonie, s'amuser, relever un défi, à 8h30 ce samedi matin 16 mars... mission accomplie.



(Photo Benoit Girard)

Tous les moyens étaient bons pour rester éveillé durant 24 heures lors du «réveille-thon». Yves-Daniel Mercier, professeur à l'école Jean-Côté, s'est même permis une partie de Monopoly.

• C'est si facile et pratique

Des rencontres d'Alcooliques anonymes en français

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - On s'imagine bien que parler de soi en français, c'est bien plus facile. On sait qu'il existe de nombreux groupes de soutien dans une foule de domaines en anglais. Mais hélas, quand on veut un groupe de soutien pour nous, francophones, il faut le créer.

Il ne faut quand même pas se compliquer la vie avec une telle situation. Organiser des rencontres d'Alcooliques anonymes en français c'est très simple. Il suffit de trouver quatre ou cinq personnes qui veulent devenir membres, se donner un lieu de rencontre, avoir une ou un secrétaire qui accepte d'agir comme personne-contact et le tour est joué.

Il faut ensuite téléphoner au bureau des AA le plus près de chez-vous pour vous enregistrer et donner les détails au sujet des rencontres en français pour que la publicité se fasse dans les groupes de votre communauté.

Le bureau des AA d'Edmonton a de la documentation en français, dont un gros volume qui décrit en détail l'approche des AA; il se peut que le bureau de votre communauté en ait aussi.

On vous remettra aussi un Guide des débutants (en anglais) qui vous indique comment animer les rencontres et vous donne toutes sortes de précieux conseils.

Arts et spectacles

• Première célébration du film canadien

Présentation de 305 films dont 36 en français

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Malgré toutes les inquiétudes, les petits problèmes et les gros maux de tête entourant la première Célébration du film canadien, en fin de compte, la semaine se terminait en véritable succès samedi soir, lors du gala, au Palliser Hotel de Calgary. Quelques 200 invités participaient aux festivités de cette soirée inoubliable, chargé de toutes les émotions et du charme associés aux 'Academy Awards' des États-Unis. La différence?... C'était CANADIEN, les prix étaients sous forme symbolique de canettes de film munies de l'emblème de la CFC et la soirée était bilingue!

«Nous étions enchantés de pouvoir sensibiliser les gens à l'éventail de nos films canadiens» disait Edmund Oliverio, le directeur exécutif de la CFC. «Il n'y a eu aucune hésitation en planifiant cette soirée. Elle **devait** être bilingue; après tout, notre bilinguisme canadien est une grande richesse culturelle» continuait-il, en anglais. «Les films venaient d'un bout à l'autre du pays, 305 films en tout, dont 36 étaient en français... C'est certain que l'on veut augmenter le pourcentage du contenu francophone l'année prochaine. On veut aussi présenter une rétrospective des réalisateurs francophones au Canada».

Jacqueline Blais, comédienne francophone d'Edmonton et Fred Keating, acteur anglophone de Calgary, étaient maîtres de cérémonie par excellence. Ça faisait vraiment chaud au coeur d'entendre les présentations et remerciements entrelacés de français, ici à Calgary, où on nous prononce des 'sans-culture-francophone', des 'minorités invisibles' et des 'dépourvus culturels'! Dans une salle remplie d'artistes, d'acteurs, de cinématographes et de réalisateurs, entre autres, de rêves, il était difficile de ne pas se laisser emporter par la vague de fierté de nos talents canadiens.

Parmi les invités, l'Honorable Flora MacDonald présentait le «Prix spécial du gouverneur» à D.J. Turner, archiviste aux Archives nationales du Canada, pour son travail à la restauration du film «Back to God's Country», un film produit en 1919. Monsieur Colin Low recevait le «Prix d'excellence du gouverneur» aux éclats d'applaudissements et d'une ovation enfiévrée. Les émotions étaient tangibles en reconnaissance de cet homme qui entre autres, a fait sa marque dans l'industrie du film suite à sa co-production du film 'Universe'. Stanley Kubrick en fut inspiré pour '2001: A Space Odysey'. L'animation y était si réaliste, que ce film devint une partie intégrale du programme d'entraînement des astronautes des États-Unis. Cet homme aux talents remarquables et aux succès trop nombreux pour énumérer ici, est l'un des plus respecté dans le monde de la cinématographie.

L'Office national du film était bien représenté pour réclamer leurs prix. Joan Pennefather, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'ONF du Canada, acceptait fièrement le Prix de jury pour le meilleur film reflétant une expérience canadienne.

«The Company of Strangers» de Cynthia Scott remportait cet honneur et «Jours de Plaine», une réalisation de Réal Bérard et André Leduc et une production de Thérèse Descary, remportait le prix de meilleur film d'animation. M. Gerry Flahive, agent senior de communications à l'ONF au bureau de Toronto était à Calgary pour accepter le prix. Ce film animé d'une durée de 6 minutes est une production de l'ONF en collaboration avec les ministères de l'Éducation du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Terri Hawkes acceptait le prix de «Best Feature Film» dont elle était la vedette. Vous pouvez voir Mlle Hawkes régulièrement à l'émission «General Hospital». Originaire de Calgary, elle aussi a adressé la parole en français. Sa grand-mère Mme Amy Hartshorn affirmait au Franco qu'en effet, toute sa famille était très fière du succès de Terry.

Après cette soirée chargée d'action et d'émotions, les gens rentraient chez eux en planifiant déjà la Célébration du film canadien 1992!



(Photo Suzanne Sawyer)

Fred Keating et Jacqueline Blais étaient les animateurs de ce premier événement cinématographique canadien à Calgary.

• Lancement d'un vidéo

«Living Stones» relate la vie du Frère Antoine

par MARTYNE COUTURE
EDMONTON - Les Missionnaires oblats de Marie-Immaculée lancent officiellement sur le marché un vidéo relatant la vie du Frère Antoine Kowalczyk, pionnier de l'Alberta né en Pologne en 1866 et venu au Canada en 1896.

«Living Stones» est une production de 17 minutes de Cornerstone Communications de Calgary. Réalisé en moins d'un an, il met en vedette Doug Laver, d'Edmonton, qui joue le personnage du Frère Antoine. On a aussi eu recours à quelques enfants de l'école Frère Antoine d'Edmonton. On retrouve ces comédiens dans des scènes dramatisées tournées à Calgary et à Edmonton. Le documentaire renferme aussi plusieurs documents d'archives.

SERVITEUR DE DIEU

C'est le 7 avril 1952, soit près de 5 ans après sa mort, que les démarches pour la béatification du Frère Antoine ont été entamées. En juin 1979, le pape Jean Paul II recommanda à la Sacrée Congrégation pour les canonisations que le procès de canonisation du Serviteur de Dieu Antoine Kowalczyk fût enclanché.

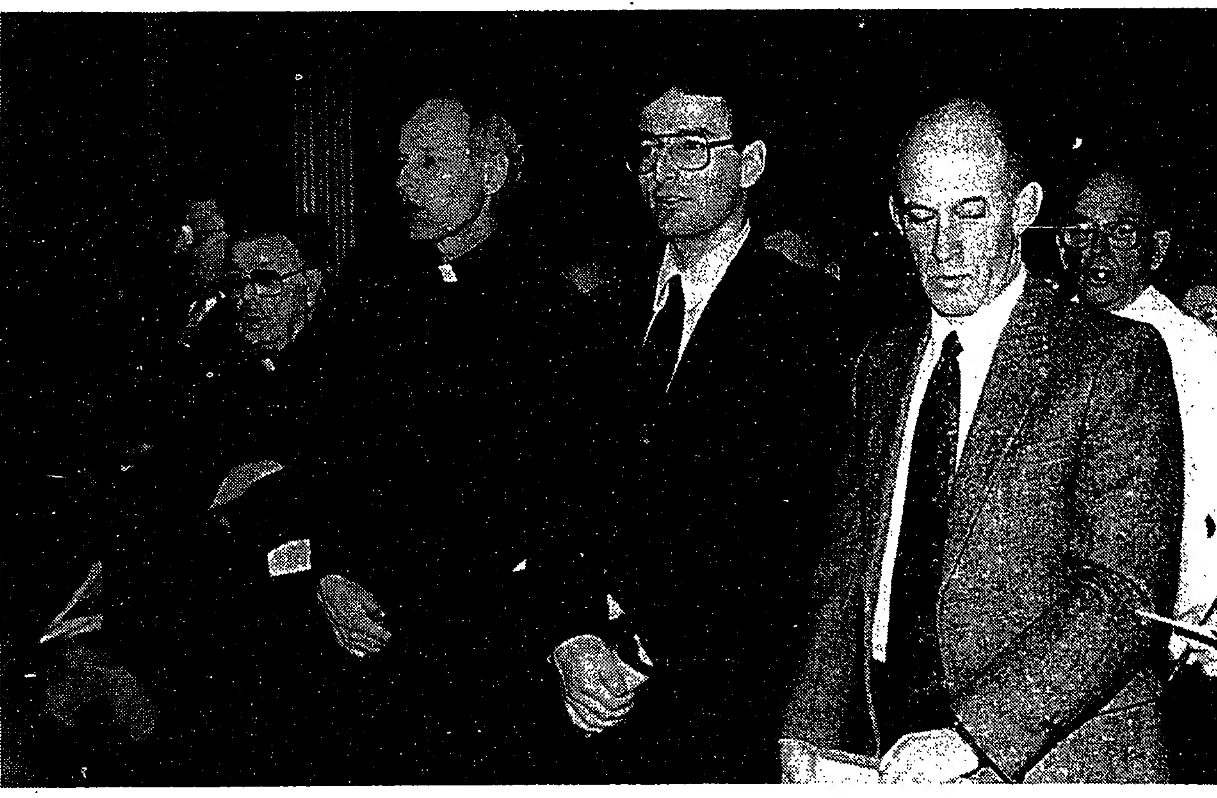
Le Frère Antoine était un homme humble dont le nom, selon ceux qui l'ont connu, était synonyme de service constant, de piété profonde et de foi indéfectible.

Il a été le premier oblat polonais à venir au Canada. On l'a envoyé d'abord à la mission du Lac La Biche, mais à la suite d'un tragique accident qui lui a coûté son bras droit, il a été envoyé à St-Paul-des-Métis et plus tard au Juniorat St-Jean (aujourd'hui la Faculté St-Jean) où il demeura jusqu'à sa mort. C'est durant ces 36 années au Juniorat que le Frère Antoine a exercé une grande influence sur les élèves.

Selon M. Guy Lacombe, président du projet historique des oblats, la béatification du Frère Antoine ne devrait pas prendre beaucoup de temps; on espère qu'elle se fera d'ici la fin du siècle. «C'était un homme humble. Il n'y a presque pas d'écrit sur lui, il n'avait pas d'implication politique, donc sa cause ne sera pas longue et compliquée», affirme M. Lacombe.

Lors de la présentation officielle du vidéo, près de 300 personnes s'y sont rendues. «Nous étions très contents. Malgré la mauvaise température, il y avait plus de monde que prévu. De plus, les commentaires après la présentation étaient très positifs», de dire M. Lacombe. Entre autres, on retrouvait ceux qui ont connu le Frère Antoine au Juniorat St-Jean et les amis des oblats.

Pour des questions financières, le vidéo n'est présentement disponible qu'en anglais. Mais des versions française et polonaise seront produites au cours des prochains mois. Vous pouvez vous procurer ce vidéo à la Maison provinciale des oblats, en vous adressant à M. Guy Lacombe au 488-4767.



(Photo Martyne Couture)

Lors de la cérémonie, la foule a entonné le «Salve Regina», prière à la Ste-Vierge qu'affectionnait particulièrement le Frère Antoine. De g. à d.: Mgr Albert D. O'Brien, vicaire général de l'archidiocèse d'Edmonton, le Père Jacques Johnson, omi, supérieur provincial de la province Grandin, Bill Locke, le réalisateur du vidéo et Doug Laver qui jouait le rôle du Frère Antoine.

• Jocelyne Verret-Chiasson

«Voulez-vous danser?», une première pièce de théâtre

par JOCELYNE BEAULIEU
EDMONTON - Jocelyne Verret-Chiasson, professeure à la Faculté Saint-Jean s'adonne à l'écriture depuis quelques années. Auparavant, elle a écrit pour l'hebdo L'Aviron de Campbellton, dans la revue acadienne Vent d'Est... mais en 1988, elle suit une série de cours d'écriture avec Alberta Culture où elle en profite pour écrire quelques nouvelles et emmagasiner des textes. D'ailleurs, elle vient tout juste de faire parvenir un texte développé à partir d'une nouvelle, pour un concours de Radio-Canada national, «La fille à son père», un radio-théâtre de 30 minutes.

En 1989, elle s'inscrit au cours d'écriture de Sylvie Nicolas offert par le Théâtre français d'Edmonton. «J'arrivais d'Ottawa où j'assistais à un colloque dont le thème central était la santé en tête. J'ai constaté combien peu de choses avaient changé en milieu psychiatrique. Je connaissais déjà le milieu, mon père ayant été administrateur d'un hôpital psychiatrique». Et l'écriture a donné? «Voulez-vous danser?» L'histoire de trois femmes en institut psychiatrique. Ici, l'auteure exploite les relations de pouvoir et la façon dont on en abuse. Un texte où la réussite se situe au niveau humain et non au niveau des médicaments.

Dans ce théâtre, l'espoir est représentée par Louise, la mère d'Annie patiente qui a été hos-

(suite en page 13)

Agriculture

• Agro-alimentaire

Nouvelle loi pour stabiliser les revenus agricoles

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture M. Don Mazankowski, a déposé le 4 mars dernier, à la Chambre des communes, une loi d'autorisation pour garantir une plus grande stabilité des revenus dans le secteur agro-alimentaire.

La Loi sur la protection du revenu agricole (LPRA) est l'aboutissement de consultations exhaustives entre l'industrie et le gouvernement, qui ont convenu de la nécessité de remplacer les programmes actuels par des mesures répondant davantage aux besoins particuliers des agriculteurs.

Il s'agit en fait d'un ensemble législatif regroupant les programmes mis en oeuvre en vertu de la Loi sur l'assurance-récolte, de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles et de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Cette nouvelle mesure, qui garantira un traitement équitable pour tous les segments de l'industrie, prévoit aussi un mécanisme de traitement des problèmes dépassant la portée des mesures permanentes de sécurité du revenu.

Prévue pour aider tous les producteurs, la nouvelle loi s'ajoute à la législation existante afin de fournir des programmes de stabilisation du revenu à coûts partagés, comme le Régime d'assurance du revenu brut et le Compte de stabilisation du revenu net, récemment annoncés.

Toutes les ententes conclues en vertu des lois sur la stabilisation des prix agricoles et sur l'assurance-récolte seront désormais régies par la nouvelle mesure. Ces modifications n'influeront cependant pas sur les denrées visées par le Programme national tripartite de stabilisation.

Les agriculteurs pourront continuer à collaborer à l'élaboration d'autres programmes de sécurité du revenu, selon leurs besoins.

«Cette loi, qui découle de l'Examen de la politique agro-alimentaire nationale, favorisera un environnement sûr et prévisible pour les producteurs, affirme M. Mazankowski. Elle leur permettra d'apporter les changements nécessaires et de mieux profiter des occasions d'affaires».

Le ministre a ajouté qu'aucun ensemble de programmes de stabilisation et d'assurance ne peut toutefois couvrir toutes les situations. «C'est pour cette raison, précise M. Mazankowski, que la nouvelle loi prévoit un mécanisme qui permettra d'appliquer d'autres mesures susceptibles de résoudre les problèmes dépassant la portée des programmes de sécurité du revenu».

Selon le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, «la nouvelle loi met l'accent sur les ententes fédérales-provinciales qui englobent des programmes tripartites de protection du revenu». Il ajoute qu'en vertu de la réglementation, «il sera cependant possible de mettre en oeuvre des mesures de sécurité du revenu pour les denrées non visées dans les ententes».

Pour sa part, le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer, a rappelé la récente mise sur pied, par le gouvernement fédéral, d'un comité national de la troisième ligne de défense, chargé d'aplanir ces difficultés particulières. «La nouvelle loi, dit-il, prévoit la mise en place d'un mécanisme de défense comportant tout un ensemble de règles pour prévenir ces problèmes.

• En plus des crédits

Des budgets favorables à l'agriculture

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture M. Don Mazankowski, a annoncé que les crédits de 1,9 milliard de dollars du budget principal des dépenses de son ministère pour 1991-92, déposé le 28 février, ne comprennent pas l'aide de 1,3 milliard annoncée pour l'agriculture dans le récent budget fédéral. Ce budget des dépenses reste constant par rapport à celui de l'an dernier.

«Les agriculteurs se réjouiront certainement de cette aide supplémentaire», a souligné M. Mazankowski.

Les crédits de 1,3 milliard de dollars serviront en partie à financer deux programmes annoncés en janvier, qui offriront aux agriculteurs un mécanisme de soutien prévisible. Il s'agit du Régime d'assurance du revenu brut (RARB) et du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).

Ces crédits serviront également à l'épongement du déficit des comptes de mise en commun pour le blé et à la mise en place d'autres mesures temporaires d'aide découlant du processus de la «troisième ligne de défense». Ces mesures de soutien font présentement l'objet d'un examen.

«Les prix inférieurs des denrées d'exportation a engendré une situation pénible pour les agriculteurs, a conclu le ministre. Le budget principal des dépenses et le récent budget fédéral devraient atténuer certains des effets de ce marché déprimé».

• Grâce à l'agriculture biologique

Deux fois plus de revenus nets

par KIM McKINNON

SASKATOON - Selon une étude sur la production biologique de céréales, de légumineuses à grains et d'oléagineux dans les Prairies, les organiculteurs pourraient tirer deux fois plus de revenu net de certains produits que leurs homologues qui pratiquent l'agriculture traditionnelle.

«En fait, les organiculteurs avaient des rendements moindres mais les coûts plus faibles des intrants et les prix plus élevés payés pour les produits biologiques ont engendré des revenus beaucoup plus importants pour ces exploitations parfois appelées 'économes d'intrants'», déclare Ewen Coxworth, gestionnaire du Programme des ressources en biomasse pour le compte du Conseil de recherches de la Saskatchewan.

L'étude de trois ans, qui en est à sa première année d'existence, est menée par le Conseil et l'Organic Crop Improvement Association. La part d'Agriculture Canada est de 60 000 $ et le Fonds de développement de l'agriculture de la Saskatchewan et le Conseil fournissent également de l'aide financière.

Au cours de chacune des trois années, les chercheurs étudient les aspects financiers, certaines pratiques culturales comme le désherbage, ainsi que la fertilité du sol d'au moins huit fermes biologiques en les comparant à des exploitations classiques.

«Cela nous donnera une idée des coûts liés à ce type d'agriculture, des niveaux de production qu'il est possible d'atteindre en utilisant les meilleures techniques disponibles et du niveau de revenu net auquel les producteurs peuvent s'attendre», explique M. Coxworth.

Les chercheurs mettent également sur pied un certain nombre de projets de démonstration chaque année pour évaluer les plus récentes techniques capables d'améliorer la fertilité du sol et de lutter contre les mauvaises herbes, tout en respectant l'environnement.

Par exemple, des chercheurs et des agriculteurs ont fait l'essai d'un nouveau produit appelé PB-50, composé qu'on retrouve dans un micro-organisme naturel vivant dans le sol et qui aide la semense d'une culture à prélever le phosphore dont elle a besoin.

Ces démonstrations serviront à aider les agriculteurs biologiques et traditionnels à adopter les plus récentes techniques de gestion.

«D'ici la fin du projet, nous espérons avoir rejoint un grand nombre de gens et leur avoir fourni le genre d'information dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée au cas où ils voudraient essayer ce type d'agriculture», ajoute M. Coxworth.

Les pratiques culturales évaluées dans ces démonstrations peuvent servir aux deux types d'agriculture, l'idée étant que le passage à la culture biologique n'est pas la seule façon de protéger l'environnement.

«Des techniques de gestion des résidus de culture et de l'humidité du sol sont adoptées par des agriculteurs traditionnels pour leur conférer une plus grande viabilité environnementale et économique», précise M. Coxworth.

Les résultats de l'étude s'appliqueront à des régions agricoles similaires en Alberta et au Manitoba.

• Concours oratoire

Le français est toujours aussi populaire

par LINE MARTEL

CALGARY - Le 2 mars dernier l'école St.Cecilia du sud-est de la ville était l'hôtesse du «Concours oratoire du Conseil scolaire catholique de Calgary». L'événement a réuni plus de 115 participants qui étaient divisés en 2 catégories: francophone et immersion.

Le sujet du discours était laissé au choix de l'étudiant et celui-ci était jugé sur plusieurs points dont: la voix, l'expression, le vocabulaire, le choix du sujet, la mémorisation et bien d'autres.

Cette année, contrairement aux années précédentes, le concours a été présenté d'une façon toute différente et selon Mme Cécile Bonnar, superviseure aux langues modernes et coordonnatrice du concours l'initiative est un grand succès: «Au lieu de commencer en matinée, de présenter les étudiants un à un et de ne terminer qu'en fin d'après-midi nous avons pensé que les étudiants pourraient présenter simultanément dans plusieurs locaux ce qui réduirait substantiellement la durée du concours. Les parents, étudiants, professeurs, bénévoles, tous en bénéficient et les commentaires à ce sujet sont, jusqu'à maintenant très favorables».

Le concours a pour but de stimuler l'intérêt des élèves anglophones envers l'apprentissage du français et de renforcer l'intérêt des francophones pour leur langue maternelle. C'est aussi une occasion d'échanger en français avec d'autres jeunes, d'autres personnes dans un contexte autre que la salle de classe. «Cette interaction renforce la notion que le français n'est pas seulement un sujet académique mais aussi un véhicule de communication» ajoutait Mme Bonnar.

Pour Mme Marguerite Lee, francophone originaire de Bonnyville il est important que ses enfants connaissent une seconde langue et pourquoi pas le français puisque la famille a des parents francophones ici, en Alberta.

Mme Janice Lenabat, anglophone mariée à un anglophone, confiait au Franco que ses trois enfants ne connaissent pas autre chose que l'école bilingue. Pourquoi? «Ils la fréquentent depuis leur première année scolaire et pour eux c'est l'école, il n'existe rien d'autre. Nous avons passé les deux dernières vacances d'été en France où les enfants se sont fait plein d'amis dans le parc, ils sont allés au musée...partout...c'est la même chose lorsque nous allons à Montréal!» N'est-ce pas là une bonne raison?...

Les gagnants représenteront Calgary au niveau provincial. Les élèves de la 4e à la 8e année se disputeront les honneurs à Beaumont le 4 mai et les élèves de la 9e à la 12e année se rencontreront à Grande Prairie le 20 avril prochain. On souhaite bonne chance aux représentants de Calgary.

(Photo Line Martel)

M. Ed Doll, directeur de l'école Holy Redeemer de Calgary remet ici un certificat à une participante. Les gagnants recevaient aussi un bon d'achats de la librairie La Ruelle.

Liste des gagnants

Tous les participants de la 1ère à la 3e année recevaient un certificat de participation.

Année	Nom	École
4e immersion	Tiana Montemurro	St.Cecilia
4e francophone	Marie-Hélène Robin	Sainte-Anne
5-6e immersion	Delea Shand	St.Luke
5-6e francophone	Céline St-Jacques	Sainte-Anne
7-8e immersion	Suzanne Fernquist	Madeleine d'Houet
7-8e francophone	Maya Masek	Sainte-Anne
9-10e immersion	Trevor Jurgens	Madeleine d'Houet
9-10e francophone	Ghaiss (Rez) Haji	Madeleine d'Houet
11-12e immersion	Danica Lonergan	St.Mary's
11-12e francophone	Michèle Pelletier	St.Mary's

Professionnels

Théâtre...

(suite de la page 9)

pitalisée parce qu'elle était épuisée après avoir mis au monde trois enfants en quatre ans et avoir été abandonnée par son mari. Mais, le psychiatre décide qu'Annie ne doit pas être patiente «volontaire» et lui refuse la sortie. C'est Louise qui trouve les moyens de faire libérer sa fille. Louise, dans ce texte, est le lien avec la réalité extérieure. C'est aussi, comme le souligne Mme Verret-Chiasson «une histoire d'amour entre la mère et la fille, une grande force transmise à la fille et que celle-ci retransmet ensuite à une autre patiente... une chaîne qui s'établit à travers ces femmes».

Les autres personnages à part Annie (Lise Nepton) sont: Cécile (Manon Aubert), une religieuse violée dont l'agresseur n'a jamais été arrêté. Bérénice (Thérèse Dallaire), une dame plus âgée qui attend toujours son fiancé parti à la guerre. Louise, la mère, (Ève Marie Forcier) la force et l'espoir de toutes les femmes. Micheline, l'infirmière (Mireille Vézeau) qui détient un pouvoir vis-à-vis des patients et qui est aussi l'amante du psychiatre. Le psychiatre (Bruno Bonamigo), l'archétype des systèmes et de celui qui traditionnellement détient le pouvoir.

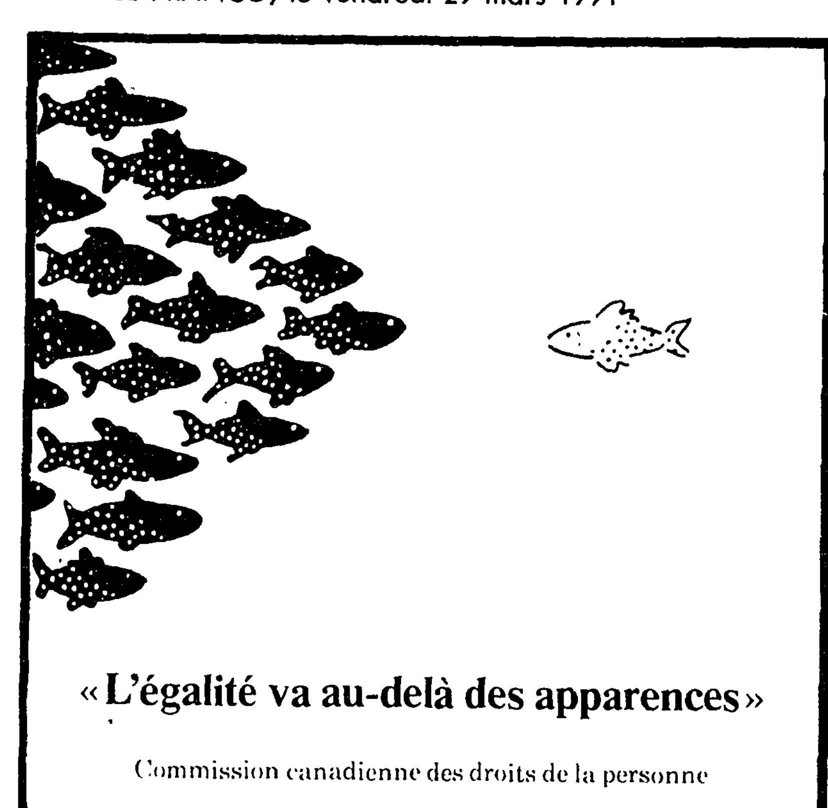
Le titre, «Voulez-vous danser?» est une partie du texte prononcée par Bérénice. «Avec la situation des femmes internées, je voulais souligner l'aspect cyclique de cet avancement. Même si on a fait beaucoup de progrès scientifiques, on a pas encore trouvé de solution. C'est aussi, ce qui tourne, ce qui fait une chaîne. Une chaîne qui limite ou qui lit de façon affective et positive. Des femmes complices...»

Une première pièce pour Jocelyne Verret-Chiasson mais un désir d'écrire de plus en plus. Un poème pour le 8 mars, journée de la femme «Regards de femmes». Un projet de film sur les femmes acadiennes durant la période d'entre deux guerres; documentaire d'une trentaine de minutes. Un projet artistique d'un texte en prose, avec des dessins de Jean Gauthier, qu'elle va soumettre à la maison d'édition d'Acadie à Moncton. Un autre texte de théâtre (pour enfants) écrit en collaboration, sur le multiculturalisme et qui attend d'être joué. Et une envie d'écrire qui semble de plus en plus se concrétiser...

«Voulez-vous danser?» sera jouée au Théâtre français d'Edmonton dans une mise en scène de Sylvie Nicolas sous la direction de François Pageau. Pour cette production et celle de Charles Chénard, on a demandé à la Société acadienne de l'Alberta, (puisque ces deux auteurs sont acadiens) de collaborer pour aider financièrement à la production. Une contribution qui nous permettra de voir «Voulez-vous danser?» à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, les 5, 6, 12, 13 avril à 20h et le 14 avril à 15h.

BÂTIR UN NOUVEAU MONDE

Carrières et professions





Carrières et professions

• À l'échelle internationale

Journée contre le racisme

par MARTYNE COUTURE

«*Le racisme s'explique par trois choses: l'ignorance, l'ignorance et l'ignorance*». Cette affirmation de Mme Lyne Lemieux, directrice-adjointe à l'information et politique de l'ACFA provinciale, a fait sourire les personnes qui assistaient à une conférence sur le racisme qui avait lieu à la Faculté St-Jean le 21 mars dernier. C'est dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme et la discrimination raciale que Mme Lemieux et Mme *Dulari Prithipaul, sociologue*, ont pris la parole afin de sensibiliser les francophones sur le racisme vécu par les minorités visibles. De plus, il a été question non seulement du racisme que vivent les francophones face aux anglophones, mais aussi entre eux. L'activité était organisée par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) provinciale et régionale d'Edmonton, l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta et l'Association des *universitaires de la Faculté St-Jean*.

Affaire Mahé...

(suite de la page 3)

Aboutissement de près de 8 ans de lutte juridique, l'affaire Mahé devait finalement sanctionner, une fois pour toutes, les revendications des parents en éducation.

Accueillie favorablement par la Commission nationale des parents francophones et ses composantes, cette décision a eu des retombées positives dans la plupart des provinces et des territoires au pays.

C'est pourquoi il importe, selon le président de la Commission nationale des parents francophones, Raymond Poirier, de s'assurer dans le débat politique actuel que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ne soit pour aucune raison modifié.

«Avec la Charte et cette jurisprudence dont nous célébrons l'anniversaire, nos droits en éducation ne peuvent plus être contestés» affirme monsieur Poirier.

Selon le président des parents, l'avenir de l'éducation pour les francophones hors Québec passe maintenant par une solution politique. Il n'y a, à notre avis, aucune solution constitutionnelle qui doit remettre en question la nature même des droits individuels reconnus par la Charte.

«Et à toute fin pratique» ajoute-t-il «les politiciens ne peuvent que se plier aux exigences de l'article 23, sans quoi les gouvernements récalcitrants iront à l'encontre de la loi du pays et par le fait même contesteront l'autorité de la plus haute instance juridique du Canada».

Rappelons que la Commission nationale des parents francophones est l'organisme voué à la défence des droits de la minorité francophone en éducation. Elle représente par l'entremise de dix organismes provinciaux et territorial près de 500 comités de parents et plus de 30 000 parents actifs se qualifiant sous l'article 23.

• Réflexion sur la faim

Repas de la faim et remise d'un don à Développement et Paix

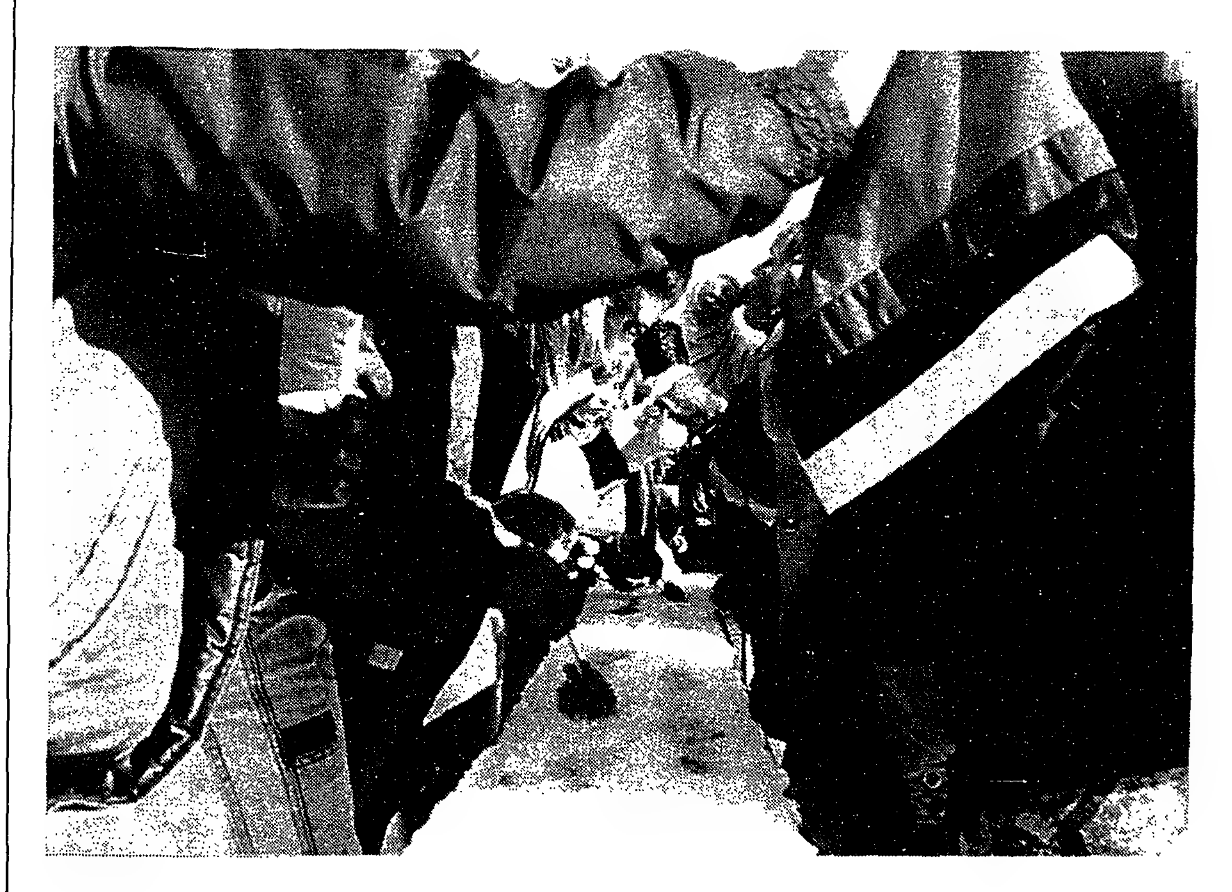
par GUY SCHERRER

EDMONTON - C'est avec beaucoup de maturité et de conviction que les élèves de l'école Notre-Dame d'Edmonton ont participé au repas de la faim du jeudi 14 mars.

Cette activité était organisée dans un but de partage et de sensibilisation face aux problèmes des pays en voie de développement où la faim est un problème quotidien. Sur une base volontaire, les élèves étaient invités à venir prendre un repas très léger. Il se constituait en un petit pain, un morceau de fromage et un verre d'eau. Le repas fut accompagné de prières et de réflexions sur le partage. Chaque élève devait payer 1 $. Cet argent servait à payer les frais de nourriture et le surplus fut donné à Développement et Paix. Cette petite célébration a permis aux élèves et au personnel de l'école de faire un don de 86 $. Deux invités spéciaux sont venus partager ce repas avec les gens de l'école Notre-Dame: Clément Déry, responsable du programme de religion pour la Commission scolaire catholique, et soeur Éveline Gagnon qui a présenté un diaporama sur les pays beaucoup plus pauvres que le nôtre.

• Heureuse initiative

On s'est sucré l'bec à l'école Notre-Dame



par GUY SCHERRER

EDMONTON - Grâce à l'initiative de M. Larochelle et Mme Hébert, professeurs à l'école Notre-Dame, et à la participation de leur classe de 2e année, tous les élèves de l'école ont pu déguster de la tire sur la neige.

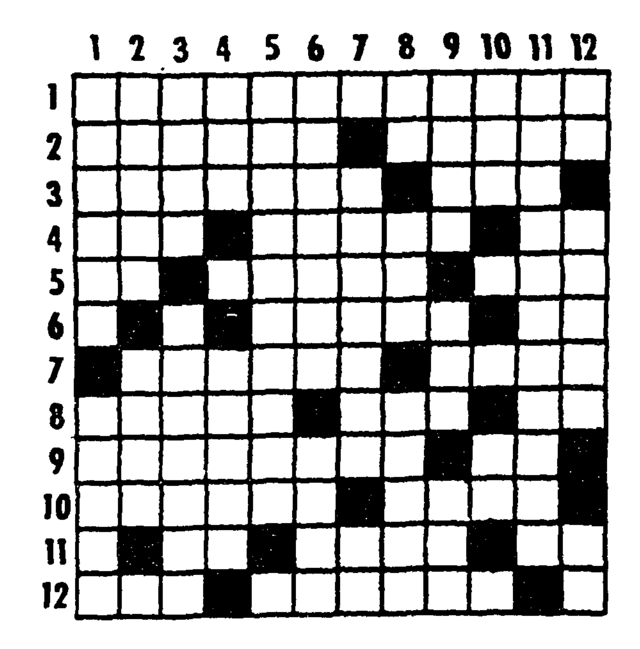
Durant la semaine, M. Larochelle et Mme Hébert ont préparé le projet avec leurs élèves. Ils ont regardé un diaporama sur la traditionnelle cabane à sucre. Par la suite, ils ont préparé des cartons expliquant les étapes de préparation du sirop d'érable. Avec ces panneaux ils ont fait une exposition, dans la cour de récréation, pour que les élèves puissent observer en venant déguster la tire.

Vendredi 15 mars, c'était la journée de la dégustation. Tous les élèves de 2e année étaient prêt à accueillir leurs confrères. À tour de rôle, les classes étaient invitées à venir déguster cette gâterie. Ainsi, tous les élèves et tous les membres du personnel de l'école Notre-Dame ont pu se sucrer le bec.

Carrières et professions

Amusons-nous...

mots croisés



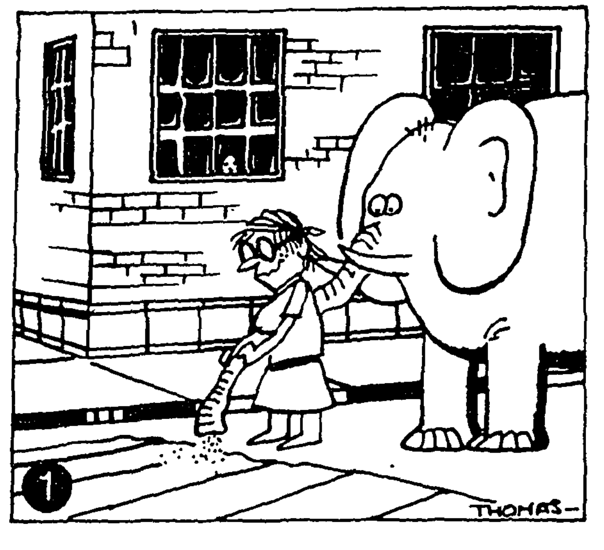
HORIZONTALEMENT

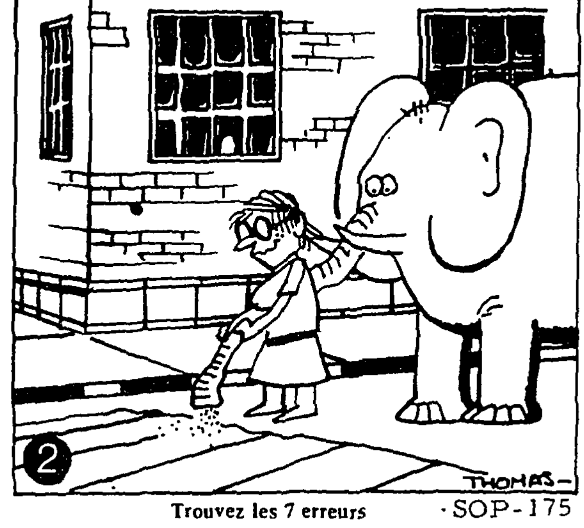
1—Qui appartient proprement à certaines personnes.
2—Cupidons. — Manches de pinceau.
3—Mêlas une seconde fois. — Nouveau.
4—Ores, moins une lettre. — Espace sablé. — Patrie d'Abraham.
5—Chemin de halage. — Apôtre. — Grain de chapelet.
6—Doubler un pion au jeu de dames. — Dans.
7—Pape de 366 à 384. — Lieu où l'on bat le grain.
8—Du verbe cirer. — Saint en espagnol (inversé). — Equerre.
9—Résultat quelconque. — Parcouru des yeux.
10—Femmelles de l'ours. — Se jeter impétueusement.
11—Jumelles. — Attachés avec un lien. — En matière de.
12—Amas. — Mesure de longueur (pl.).

VERTICALEMENT

1—Mot. — A confiance en.
2—Acide. — L'Être Suprême.
3—Ville éternelle. — Ornements.
4—Cause la mort de. — Multitude.
5—Femme de l'Irlande.
6—Danse nationale de la Hongrie. — Riv. de France.
7—Promesse formelle. — Deux lettres de vérité.
8—Adv. de lieu. — Venue au monde. — Donner de l'air.
9—De naissance. — Coupé court. — Affaibli.
10—Saison. — Chemin de halage.
11—Action de rouvrir.
12—Du verbe être. — Fille du roi de France Louis XII. — Tellement.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs · SOP-175

mots cachés

8 lettres cachées

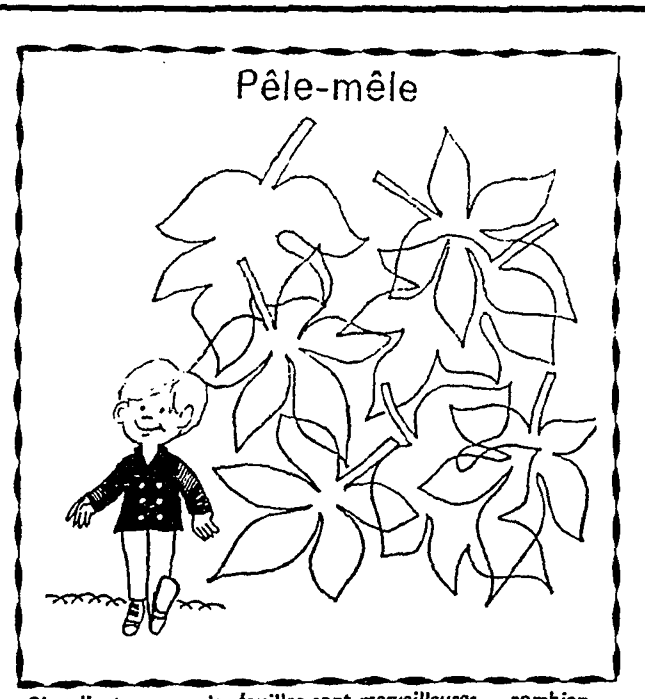
C	L	I	Q	U	I	D	E	P	L	E	C	A	R	T
I	A	G	C	E	F	A	F	E	E	E	G	A	S	U
N	D	R	T	O	R	L	G	I	N	T	M	A	R	G
C	Z	N	B	U	M	E	U	T	C	A	R	A	L	A
O	E	O	E	U	R	B	R	I	S	T	R	O	P	Z
L	S	D	S	T	R	E	U	S	D	E	I	R	L	S
O	O	F	S	N	E	A	E	S	G	E	O	F	U	E
R	L	R	U	L	A	T	N	A	T	D	N	B	I	E
E	V	I	A	S	I	T	N	T	U	I	S	S	B	G
D	A	N	H	A	I	I	U	C	U	T	B	E	E	N
U	N	E	R	T	F	O	T	R	A	T	S	L	S	A
I	T	T	L	F	A	I	N	N	E	O	I	E	E	L
T	X	E	A	G	O	T	C	N	I	L	T	L	E	E
E	M	R	O	N	E	E	E	N	T	I	E	R	E	M
I	N	D	U	S	T	R	I	E	V	R	E	S	E	R

besoin
carburant
centre
combustible
dense
écart
égal
entier
état
étend
extrait
fictif
fluide
fusion
gaz
hausse
incolore
industrie
léger
lente
liquide
masse
mélange
naturel
norme
odeur
pétrole
production
raffinage
rare
réduit
règle
réserve
retenir
solvant
substance
usage
utile
vites

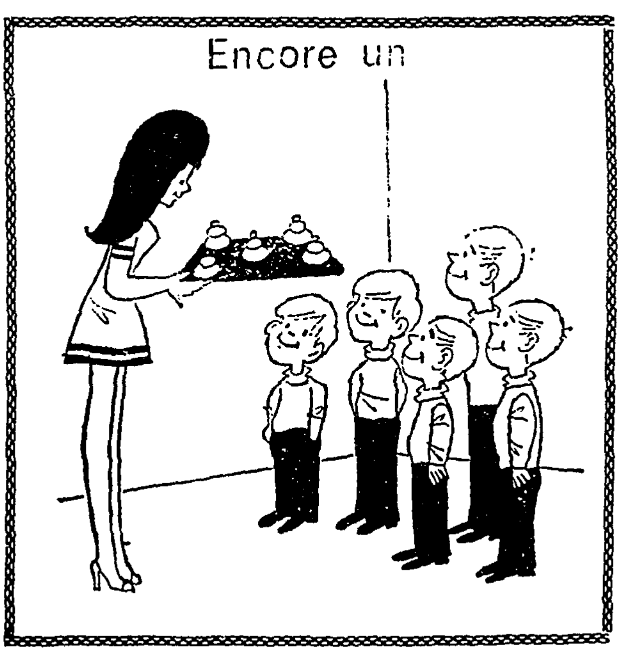
réponse: GAZOLINE

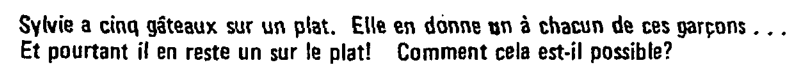


Dans les discours, il est convenu de les employer toujours ensemble. Pouvez-vous rattacher à chaque nom d'adjectif qui lui revient d'office?



C'est l'automne ... les feuilles sont merveilleuses ... combien en comptez- vous?

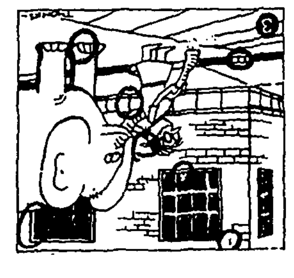


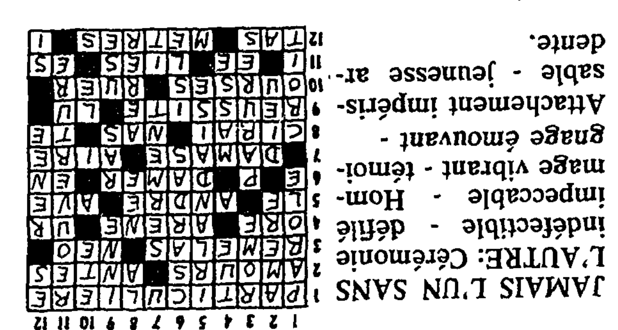


Sylvie a cinq gâteaux sur un plat. Elle en donne un à chacun de ces garçons . . . Et pourtant il en reste un sur le plat! Comment cela est-il possible?



solutions





JAMAIS L'UN SANS L'AUTRE: Cérémonie indéfectible - défilé impeccable - Hommage vibrant - témoignage émouvant - Attachement impérissable - jeunesse ardente.

LE DÉCOR: Personnage 1 et décor 2 (le paquet est trop gros pour l'autre cheminée).

PÊLE-MÊLE: Huit feuilles.

ENCORE UN: Un des garçons a tout simplement pris le plat avec le gâteau qui était dessus.

AVRIL: Mois de la lutte contre le cancer

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

Le Club de l'Aurore des aînés vous invite à leur 2e réunion annuelle le 11 avril 1991 à 15h au centre culturel, salle du Club de l'Aurore des aînés, 4904A - 50e Rue, Bonnyville, Alta. L'assemblée finira avec une cérémonie d'ouverture de notre nouvelle salle, et un souper chaud suivera à 18h. Pour plus d'information, appeler Germaine au 826-2278. 11/4

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mars, avril et mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/6

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Assemblée annuelle, le 22 avril à 20h, la Société historique et généalogique de Smoky River tiendra son assemblée annuelle à son local de Donnelly. 26/4

Les amis du jardinage de Rivière-la-Paix. La rencontre d'avril sera consacrée à la taille d'arbres, arbres fruitiers, arbustes. La démonstration sera réalisée par Marthe Robert. Rendez-vous le 17 avril à 18h30 au conseil scolaire de St-Isidore. Pour plus d'informations, Louise au 624-8063. Bienvenue à tous. 19/4

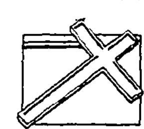
SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)





PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à partager près de la Faculté Saint-Jean. Libre le 1er avril, 300 $/mois. Soir Marilyne 469-2969.

Recherche une gardienne pour fillettes (2-4 ans), 3 jours par semaine chez moi, à Millwoods. Composez le 450-3964. 12/4



Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____
Prénom: ____
Appartement: ____ n° et rue: ____
ou casier postal: ____ Ville: ____
Province: ____ Code postal: ____
n° de téléphone: ____
Montant inclus: $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom ____
Prénom ____
Appartement ____ n° et rue ____
ou casier postal: ____ Ville ____
Province ____ Code postal ____

Nouvelle adresse

Nom ____
Prénom ____
Appartement ____ n° et rue: ____
ou casier postal: ____ Ville: ____
Province: ____ Code postal: ____
n° de téléphone: ____

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

• Expo-sciences à Mgr Grandin

Une première et 34 projets



(Photo Martyne Couture)

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'était la première fois que l'école d'immersion Mgr Grandin organisait une expo-sciences pour ses étudiants de la 3e à la 6e année. Pour cette première expérience, une quarantaine de partipants ont présenté 34 projets. Selon la principale organisatrice, Mme Catherine Lizaire, l'expérience ayant été positive, l'expo-sciences '92 risque d'être de plus grande envergure puisqu'elle a suscité l'intérêt des autres élèves. Ils étaient jugés sur l'originalité du projet, la créativité, l'utilisation de la méthode scientifique, l'énergie mise dans le projet, l'exactitude des informations, la maîtrise du sujet et la présentation orale et visuelle du projet. La grande gagnante est Anna Lam, qui est en 3e année. C'est elle qui a représenté l'école Grandin à l'Expo-Sciences provinciale à la Faculté St-Jean. Sur la photo, on voit une élève présentant son exposition sur les dinosaures à l'un des juges.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 30 mars au 5 avril 1991

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h12 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Québec à Montréal
20h30 **LE BANDE DES SIX**
21h30 **SAMEDI PM**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA VEILLÉE PASCALE**
24h05 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Promis...jurél

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **DÉCOUVERTE**
19h00 **SPÉCIAUX CULTUREL** Questions d'histoire
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Jean de Florette
22h15 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h35 **SCULLY RENCONTRE**
23h15 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h30 **CINÉ-CLUB** Les onze fioretti de Saint-François d'Assise

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h20 **LE POINT**
20h50 **LA MÉTÉO**
20h55 **LES NOUVELLES DU SPORT**
21h05 **LA GLOIRE EN PARTAGE**
23h00 **CINÉMA** Le pirate des Caraibes

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LA GLOIRE EN PARTAGE**
23h00 **CINÉMA** Caroline chérie

MERCREDI

16h30 **PLUS**
17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **MUSICOLORE**
22h30 **CINÉMA** Don Camillo

JEUDI

17h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **REGARDS SUR LA NATURE**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **LANCE ET COMPTE**
23h00 **CINÉMA** Derrière le masque

VENDREDI

16h30 **PLUS**
17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Équipes à déterminer
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **COURT MÉTRAGE** Les arts sacrés au Québec
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **FAUNE NORDIQUE**
22h30 **CINÉMA** Zone rouge

L'EUROTÉLÉ



Semaine du 30 mars au 5 avril 1991

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
17h30 **THALASSA**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **JEUNE CINÉMA**
21h40 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h55 **SACRÉE SOIRÉE**
24h25 **JEUNE CINÉMA**
02h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
02h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
17h30 **7 SUR 7**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **CARACTÈRES**
19h55 **FAUT PAS RÊVER**
20h50 **LES BONNES ADRESSES DU PASSÉ**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h40 **CARACTÈRES**
24h05 **FAUT PAS RÊVER**
01h00 **LES BONNES ADRESSES DU PASSÉ**
02h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **LATITUDE SUD**
18h00 **EXPÉDITION PÊCHE**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **COMÉDIE COMÉDIE**
20h30 **DESTINATION LE MONDE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **COMÉDIE COMÉDIE**
24h10 **DESTINATION LE MONDE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **TOUS À LA UNE**
20h05 **SANTÉ À LA UNE**
21h10 **CARABINE**
21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h20 **TOUS À LA UNE**
23h55 **SANTÉ À LA UNE**
01h00 **CARABINE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **TÉLÉSCOPE**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
20h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
20h30 **CARGO DE NUIT**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
23h40 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
24h10 **CARGO DE NUIT**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **CARNETS DE ROUTE**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **DITES-MOI**
19h35 **MUSICALES**
20h35 **HÔTEL**
21h00 **MONTAGNE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **DITES-MOI**
23h15 **MUSICALES**
24h15 **HÔTEL**
24h40 **MONTAGNE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **BIZNESS NEWS**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **LATITUDE SUD**
19h00 **EXPÉDITION PÊCHE**
19h30 **BOUILLON DE CULTURE**
21h05 **MÉMOIRES D'UN OBJECTIF**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h40 **TÉLÉOBJECTIF**
23h05 **TÉLÉOBJECTIF**
23h35 **BOUILLON DE CULTURE**
01h10 **MÉMOIRES D'UN OBJECTIF**

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie

LANGLOIS

Roméo Langlois, résident de Grande Prairie en Alberta durant les dernières 17 années et ancien résident de Tangent en Alberta durant 44 ans, est décédé à Grande Prairie, lundi le 4 février 1991 à l'âge de 81 ans.

Il est né le 14 octobre 1909 à Bellerive au Québec.

Roméo laisse dans le deuil sa femme Rachel de Grande Prairie; ses enfants Thérèse (Gaston) Richard de Spirit River, Léo-Paul (Georgette) de Tangent, Jeanne (Rosaire) Brochu de Slave Lake, André (Cécile) de Tangent, Françoise (Jerry) Blomert de Eaglesham; 18 petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants; et 2 frères, Adrien et Gérard de Tangent.

Il fut précédé par ses parents, Alberta et Isidore, sa soeur Juliette et ses 2 frères Léo et Armand.

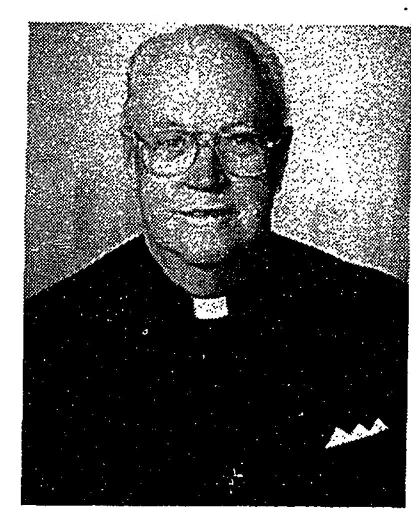
Le service religieux a eu lieu à l'église des St-Martyrs-Canadiens à Tangent en Alberta, samedi le 9 février 1991, avec le Père L.P. LaChance. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Tangent.

À la place des fleurs, la famille vous invite à faire des dons à la Fondation de maladies du coeur.

Les arrangements funéraires étaient de Oliver Funeral Chapel & Crematorium de Grande Prairie.

PLOURDE

Est décédé à l'hôpital des Soeurs grises à Edmonton, le 21 mars 1991, le Père Roméo Plourde, à l'âge de 73 ans.



Père Roméo Plourde

Il laisse dans le deuil 4 soeurs: Sr Louisette Plourde, R.H.S.J. (Québec); Laurette Brindle (Québec); Simonne (Bruno) Lettre (Vermont); Rollande (Raymond) McNeil (New Hampshire); une belle-soeur Simonne Plourde (Québec); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu le 2 avril, à 19h, en l'église St. Basil, 7007 - 109e Rue. Il sera inhumé au cimetière de Warwick, au Québec, sa ville natale.

Il a été précédé dans la Maison du Père par son frère Gérard.

DUSSEAULT

Est décédé le 1er mars à Westlock, à l'âge de 84 ans, M. Roméo Martin Dusseault de Saint-Albert.

Il laisse dans le deuil son épouse Clyna; deux fils, Jean-Paul (Terry) de Eugène, Orégon, Maurice (Betty) de Conestogo, Ont.; une fille Louise (Richard) Sylvan de Canberra (Australie); quatre petits-fils: Jean-Paul Jr. Joseph, Douglas et Dean; trois petites-filles: Margaret, Lisa et Laurie. Lui survivent deux frères: Alphonse (Hélène) de Saint-Albert et Frank (Grace) d'Edmonton; trois soeurs: Jeanne Turcotte de Falher, Soeur Jeanne de Montréal et Marie (Jean-Paul) Lamoureux d'Edmonton, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles ont été célébrées le 5 mars dernier à l'église Our Lady of the Victories Vimy par le Père Viel.

CLAVEAU

Est décédée le 4 mars dernier à l'âge de 68 ans, après une longue et courageuse lutte contre le cancer, Mme Adrienne Claveau de Joussard.

Elle laisse dans le deuil son époux Joachim (Jake); ses filles Margo (Lawrence) Matthews de Joussard, Doris (Doug) Roth de Fort McMurray; un fils Jacques d'Edmonton, cinq petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et de nombreux parents et amis.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son fils Euclide en 1949.

Les funérailles ont été célébrées le 6 mars dernier à la paroisse Ste-Anne de Joussard par le Père Baratto.

La famille souhaite remercier le Dr Howard et le personnel de l'hôpital de High Prairie pour leur gentillesse et leur compassion. La famille de Mme Claveau remercie également les gens de Joussard pour leur soutien durant cette épreuve. La foi en Dieu de Mme Claveau et son sens de l'humour demeureront à jamais en nos coeurs.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

CALENDRIER CULTUREL AVRIL 1991

2 CALGARY - Vidéo en français pour enfants de 4 à 10 ans à la bibliothèque Georgina Thompson (51 Cornell Rd. N.-O.) de 14h à 15h. Pour plus d'informations: 221-2040.

3 au 6 SAINT-ALBERT - Salon du livre au St.Albert Shopping Centre. Les 3, 4 et 5 avril de 9h30 à 21h et le 6 avril de 9h30 à 17h. Pour plus d'informations: Jeanne ou Manon au 961-3665.

5 EDMONTON - «Bistro» à la Faculté Saint-Jean de 15h30 à 20h. Bienvenue à tous!

5 FALHER - Le club Alouette vous invite à son souper de Pâques à 18h00. Pour plus d'informations: Denis Désaulniers au 837-2684.

5, 6, 12, 13 et 14 EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente son 4e spectacle «Voulez-vous danser?» de Jocelyne Verret-Chiasson (création franco-albertaine). Pour plus d'informations: 469-0829.

7 FORT McMURRAY - Curling de 13h à 16h au centre récréatif de l'île MacDonald. Pour plus d'informations: 791-7700.

10 au 12 SAINT-PAUL - Salon du livre au centre culturel de Saint-Paul. les 10 et 12 avril de 9h à 17h et le 11 avril de 9h à 21h. Pour plus d'informations: Martine au 645-4800.

10-17-24 BONNYVILLE - Cours de peinture par Marcel Hétu à 19h30 au centre culturel. Veuillez prendre note que le cours du 3 avril est annulé et remis à la fin du cours.

11 BONNYVILLE - 2e assemblée annuelle du «Club de l'Aurore des aînés» au centre culturel à 15h, suivi d'une cérémonie d'ouverture à 17h. Souper à 18h, 8 $/personne. Les billets sont vendus à l'avance, contactez Germaine au 826-2278. Par la suite, soirée sociale.

12 BONNYVILLE - Assemblée annuelle de «La société de Festival bonnyvillois» au centre culturel à 19h30 suivi d'un vin et fromage après la réunion. Tous les francophones sont les bienvenus.

12 EDMONTON - «Bistro» à la Faculté Saint-Jean de 15h à 20h. Bienvenue à tous!

12 CALGARY - Semi-finale de la Ligue d'improvisation de Calgary au #10, 1916B - 30 Avenue N.-E. à 20h. Pour plus d'informations: 250-5004.

12 GIROUXVILLE - Marché aux puces à compter de 10h organisé par le Club Étoile. Pour plus d'informations: Lucie au 323-4660.

12 et 13 CALGARY - Tania Sablatash chante Edith Piaf au restaurant Jocoub's (2115 - 90 Avenue S.-O.) de 20h à minuit. Pour plus d'informations: 251-2199.

13 LETHBRIDGE - Soirée pour les bénévoles. Pour plus d'informations: 328-8506.

14 SAINT-PAUL - Brunch communautaire. Pour plus d'informations: 645-4800.

15 EDMONTON - Party des bénévoles à la Faculté Saint-Jean au salon des étudiants. Pour plus d'informations: 465-8700.

15 au 17 CALGARY - Cinéma Plaza présente «Cruising Bar» (Montréal 1990). En français avec sous-titre anglais. Pour plus d'informations: 283-2222.

16 EDMONTON - Le comité de spectacles de l'ACFA régionale d'Edmonton présente «POLYGRAPHE» pièce de théâtre écrite Robert Lepage, dramaturge québécois au Théâtre Walter Kaasa (Jubilee Auditorium, 8700 - 114 Rue à 20h. Les billets sont en vente à l'ACFA ou au Carrefour. Pour plus d'informations: 469-4401.

17 GIROUXVILLE - Souper à la fortune du pot à 17h30 organisé par le Club Étoile. Pour plus d'informations: Yvonne au 323-4828.

18 EDMONTON - 4e souper-causerie au Club Royal Glenora (11160 River Valley Rd) à 18h30. Thème: L'image extérieure de soi. Conférencière: Carole Roy.

18 CALGARY - Déjeuner mensuel du Club-Inter à l'hôtel Palliser à 11h45. Pour plus d'informations: 250-5001.

19 au 21 EDMONTON - Le comité femmes de la régionale invite les femmes à venir partager une fin de semaine ÉVASION au Club Alpin (Canmore, Alberta). Pour plus d'informations: Marie Blanchet 469-4401.

19 CALGARY - Semi-finale de la Ligue d'improvisation de Calgary (#10, 1916B - 30 Avenue N.-E.) à 20h. Pour plus d'informations: 250-5004.

19 SAINT-ISIDORE - Au Club Bar-Bar: «Il était une fois Delmas, Sask... mais pas deux fois!». Un texte de André Roy et Claude Binet. Cette présentation débutera à 20h. Pour plus d'informations: 837-2296.

20 JEAN-CÔTÉ - À l'école Héritage: «Il était une fois Delmas, Sask...mais pas deux fois!». Un texte de André Roy et Claude Binet. Cette présentation débutera à 20h. Pour plus d'informations: 837-2296.

20 EDMONTON - Samedi pour enfants: Charlotte Diamond au Jubilee à 14h. (Deux chansons en français).

20 JEAN-CÔTÉ - Assemblée annuelle du Conseil régional d'éducation française (CREF) à l'école Héritage à 16h. La réunion sera suivie d'un souper-causerie à 18h. Thème: la gestion. Suite au souper-causerie, l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix présentera la dernière pièce de théâtre d'André Roy. Pour plus d'informations: 837-3400.

20 CALGARY - Journée du droit. La cour est ouverte au public: visites guidées et procès fictifs pour jeunes et adultes. Les enfants pourront retrouver leurs personnages préférés dans un procès spécialement adapté à leur besoin. À la Cour du Banc de la Reine (611 - 4 Rue N.-O.) de 9h à 16h. Pour plus d'informations: Louise Huard-Peake au 234-9400.

20 et 21 Calgary - Cinéma Plaza présente «La vie est un long fleuve tranquille» (France 1987). Français avec sous-titre anglais. Pour plus d'informations: 283-2222.

21 LETHBRIDGE - L'ACFA vous invite à fêter le «temps des sucres». Un bon dîner bien sucré vous attend au Indian Battle Park. Le tout débute à 13h30. Pour plus d'informations: 328-8506.

21 DONNELLY - Le comité culturel de Donnelly présente un spectacle familial au Sportex». Déjeuner aux crêpes de 11h30 à 13h suivi du spectacle de Jacques Chauvin. Pour plus d'informations: Diane Boucher au 925-3755.

21 GIROUXVILLE - Le comité culturel de Girouxville présente un souper-spectacle avec Jacques Chauvin à 18h. Pour plus d'informations: 323-4200.

22 et 23 CALGARY - Cinéma Plaza présente «Milou en mai» (France 1990). Français avec sous-titre anglais. Pour plus d'informations: 283-2222.

22 au 26 CALGARY - «Fort-midable», un salut à la culture canadienne-française. Spectacles pour parents et enfants en journée, cinéma québécois en soirée et kiosques de 10h30 à 21h chaque jour. La soirée de Gala le 26 avril à 19h offrira une «brochette» d'artistes locaux. Présenté au Fort Calgary. Pour plus d'informations: 290-1875.

23 SAINT-ALBERT - Les Chantamis présente leur spectacle au Youville Nursing Home (9, St-Vital) et au Château Mission Court (34 avenue Mission). Pour plus d'informations: 434-9354.

24 EDMONTON - Ciné-femmes présente «Le temps des bûchers». Depuis des siècles, les sages femmes et les guérisseuses étaient aussi conseillères. Parce qu'elles représentaient un monde de savoir et d'apprentissage qui allait à l'encontre des croyances et du système elles ont été systématiquement éliminées. Ce film est présenté au Cinéma Colin Low (O.N.F.) à 19h30.

26 CALGARY - Finale de la Ligue d'improvisation de Calgary au #10, 1916B - 30 Avenue S.-O. à 20h. Pour plus d'informations: 250-5004.

27 CALGARY - Théâtre «Il était une fois Delmas, Sask...mais pas deux fois!» avec André Roy à la salle Doris Roobakine de l'Université de Calgary. Pour plus d'informations: 250-5004.

Activités régulières

EDMONTON - Alliance française d'Edmonton vous offre des causeries tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h. Pour plus d'informations: Jeanne Pfannmuller au 435-4198.

EDMONTON - Badminton à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h tous les mardis. Pour plus d'informations: Gilles au 487-3565.

EDMONTON - Ballon-volant à l'école Maurice-Lavallée. Pour plus d'informations: Edmond Laplante au 466-7893 ou 465-6457.

EDMONTON - Entre femmes - rencontres tous les mercredis au Millwoods Community Church (2304 - 38 Rue) de 9h30 à 11h30. Films, discussions, ateliers pour les mamans. Sessions d'animation pour les enfants avec deux animatrices diplômées. Pour plus d'informations: Nicole au 461-0609.

EDMONTON - La Guinguette. Un nouveau club social d'Edmonton. Ouvert tous les vendredis soir de 16h30 à 2h. Pour plus d'informations: Daniel Dallaire au 469-9462.